



# LE "IRISH BILL CRIME" ADOPTE AUX COMMUNES ANGLAISES

Des scènes de désordres ont marqué son adoption et M. Joseph Devlin, député irlandais, a défié l'autorité du président de la Chambre et il a été suspendu. — Les députés irlandais et plusieurs représentants ouvriers l'ont accompagné à sa sortie de la Chambre.

Londres, 6. — Le gouvernement vient d'adopter, par une grosse majorité le Bill dit "Irish Bill Crimes", destiné à restaurer l'ordre en Irlande. De longs débats ont précédé l'adoption du bill mais l'absence de MM. Lloyd George et Asquith, qui ont échangé des prises de bec hier, a un peu tranquilisé les membres du parlement.

Le fait le plus notable de la session fut la sortie de Joseph Devlin, représentant nationaliste de Belfast, qui a défié l'autorité de la chambre pour se faire mettre à l'ordre, geste qui a amené sa suspension. Il s'est retiré, suivi d'autres députés irlandais, ainsi que de la grande majorité des représentants ouvriers.

A un certain moment on aurait cru qu'il n'y aurait pas moyen de faire taire M. Devlin, à moins de le faire de force. Il a lancé toutes sortes de défis contre le bill; il a demandé que M. Lloyd George soit requis de venir prendre part au vote de cette mesure drastique; et ensuite il a affirmé que le premier ministre était absent pour aller préparer une autre guerre avec la Russie.

Des cris "à l'ordre" se sont élevés pendant son discours. On demandait le respect de la Chambre.

M. Devlin a répondu: "Je n'ai pas de respect pour la Chambre des Communes. Je la hais".

Un vrai tumulte s'en suivit. Lorsque le président eut finalement pu se faire entendre, il a sévèrement critiqué M. Devlin, le menaçant de le faire expulser, s'il continuait à ignorer l'autorité du président. Devlin continua quand même à parler. Alors le sergent d'armes fut appelé pour le mettre à l'ordre. Il a refusé de sortir et le président dut appeler l'orateur, qui était absent de la Chambre, siégeant en comité.

Lorsque le Sergent d'armes s'approcha, M. Devlin se mit à crier. "Amenez l'armée d'occupation". Mais il se calma lorsque l'orateur fit son entrée en Chambre pour prendre sa place sous le dais. Il avait été informé de la conduite de M. Devlin, et il proposa qu'il fut suspendu.

M. Devlin a paru accepter sa sentence en philosophe et aussitôt que la motion de sa suspension fut annoncée il se retira rapidement avant que l'orateur fut obligé de lui demander de vider les lieux.

Tous les députés irlandais ainsi que les représentants ouvriers sont sortis, laissant une poignée de libéraux pour continuer les débats. Tout fut alors tranquille mais lorsque la clôture fut annoncée on cria "Baillonné".

Le seul point intéressant du débat fut celui où l'on a tenté d'influencer le Gouvernement à limiter la durée du bill pour la période d'un an. M. Donald M. Clear, qui a proposé l'amendement, déclara que le bill placant l'Irlande continuellement sous la loi martiale, était encore un coup contre le rapprochement des deux peuples.

Sir Hamar Greenwood, le secrétaire pour l'Irlande, s'opposa à l'amendement en déclarant que le Gouvernement étudierait la question et qu'il espérait qu'il serait possible de rappeler cette loi avant que l'année soit expirée. L'amendement a été rejeté par une grosse majorité.

Londres, 6 — L'Irish Coercition Bill a été adopté en troisième lecture par les Communes par un vote de 206 à 18.

Toute personne qui a été condamnée à l'emprisonnement, en Irlande, peut être transportée ailleurs et détenue dans n'importe quelle prison du Royaume-Uni, d'après les clauses de l'Irish Crimes Bill. Cette clause de la mesure s'applique aux personnes déjà condamnées aussi bien qu'à celles qui subissent leur procès.

En général, le nouveau loi transfère les devoirs des tribunaux de la Couronne en Irlande à des cours martiales. Les cours militaires rempliront aussi les devoirs des coroners et auront le pouvoir de décider des causes sans jury.

Le texte du décret se lit comme suit:

(1) Considérant qu'il appartient à Sa Majesté en Conseil que, vu l'existence d'un état de désordre en Irlande,

soit avant, soit après la passation de cet acte, y compris les personnes citées en cour contre lesquelles des preuves de culpabilités ont été établies de sorte que:

(A) Tout crime ainsi découvert, soit sujet à la punition fixée pour ce crime par le statut ou la loi commune.

(B) Une cour martiale lorsqu'elle juge une personne accusée d'un crime entraînant la peine de mort doit comprendre comme membre de cette cour une personne qui ne sera pas nécessairement un officier nommé par le Lord Lieutenant, et certifiée par le Lord Chancelier d'Irlande et le Lord juge en Chef de l'Angleterre comme une personne de connaissance et d'expérience légale, et les règlements en vertu de l'acte principale pourront être faits en conséquence.

(3) Les règlements ainsi passés peuvent aussi:

(A) Pourvoir à ce qu'une cour de juridiction sommaire ayant à juger une personne accusée d'un crime ou d'une offense contre les règlements, lorsqu'elle entendra et déterminera toute application relative à une rne reconnaissance, soit, excepté dans le District de la Police métropolitaine de Dublin, constituée de 2 magistrats résidents ou même plus et qu'à ce que une cour des sessions de district, lorsqu'elle entendra ou détermine sur un appel contre le jugement porté par une cour de juridiction sommaire pour tel crime ou offense, soit formée du Recorder ou du juge de cour du comté siégeant seul.

(B) Conférer à une cour martiale les pouvoirs et la juridiction exercés par les cours de justice ou autre cour civile pour astreindre toute personne à prendre les mesures ou se comporter de manière à établir et renforcer la reconnaissance et pour obliger les personnes à témoigner et à produire les documents devant la cour.

(C) Conférer à toute personne autorisée à faire venir les témoins devant une cour martiale le pouvoir d'émettre des mandats pour forcer les personnes à se présenter comme témoin, et tout mandat ainsi émis aura le même effet et sera exécuté de la même manière que s'il était émis par une cour de justice de juridiction souveraine, ayant juridiction dans la place où il sera exécuté ou devrait être exécuté.

(D) Autoriser l'imposition par les cours martiales d'amendes, en outre ou au lieu d'autres punitions pour offenses contre les règlements, aussi bien que pour crimes et pourvoir à la manière dont ces amendes seront mises en vigueur.

(E) Autoriser le transport et la détention dans les prisons de Sa Majesté, dans n'importe quelle partie du Royaume Uni, de toute personne contre laquelle une sentence d'emprisonnement aura été portée en Irlande, soit avant ou après la passation de cet acte.

(F) Pourvoir à ce que les devoirs d'un coroner ou à un jury du coroner soient accomplis par une cour d'enquête constituée d'après la loi de l'armée au lieu du coroner et du jury.

(G) Pourvoir au cas où un palais de justice ou autre édifice dans lequel toute cour a été extraordinairement assemblée soit détruit ou rendu inadéquat à recevoir telle cour, la cour pourra être tenue dans tout autre palais de justice ou autre édifice qui pourra être désigné par le lord lieutenant.

(H) Autorise le procès, sans jury, de toute action, contre requête, bill

# UNE CHALEUREUSE RECEPTION A TROIS DEPUTES LIBERAUX

La population de l'Abitibi reçoit la visite de MM. Ernest Lapointe, Frank Cahill et Hector Laferté. — Trois belles assemblées.

Amos, Abitibi, 5 — La population de notre région a reçu dimanche dernier, la visite d'hommes politiques très distingués et leur a fait une des plus chaleureuses réception qui se soit vues.

Nous avons eu déjà le plaisir de recevoir M. Frank S. Cahill, député de Pontiac à la Chambre des Communes, qui était ici depuis plusieurs jours dans le but de se renseigner: M. Cahill avait convoqué plusieurs assemblées dans la plus importante au lieu à Amos, sur la galerie du presbytère où l'on remarquait M. le curé Duda et les sommités de l'endroit.

La population a reçu, de plus, avec un grand enthousiasme MM. Ernest Lapointe, député de Québec-Est à Ottawa et Hector Laferté, député du Drummond à la Législature qui, avec M. Cahill, M. Hector Authier, agent des terres et Clermont, avocat très en vue de Cochrane, Ont., et ancien journaliste ont porté la parole à chacune de ces assemblées.

Des centaines de colons venus de tous les coins de la région ont pris part à ces manifestations politiques.

Les visiteurs en arrivant à Amos furent reçus par une nombreuse députation qui les attendait à la gare du chemin de fer, délégation qui avait à sa tête le maire de l'endroit, M. Gour, M. H. Authier et les principaux citoyens d'Amos et des cantons environnants.

En partant d'ici, on se transporta dans un superbe yacht à gazoline sur la rivière Harricana où à six milles plus haut, un pique-nique avait été organisé au bénéfice de la chapelle de la nouvelle paroisse St-Mathieu. Sur la rivière, le passage des visiteurs fut salué par les sirènes des bateaux joyeusement pavés pour la circonstance. Ce pique-nique était sous le patronage du R. P. Archambault, de l'Ordre des Dominicains, qui dessert la paroisse. Là, il y eut grand banquet en plein air, puis des amusements de toutes sortes qui furent rapportés, nous dit-on, la somme de \$1,430 en faveur de la chapelle.

Dans l'après-midi se rendait un peu plus haut où une assemblée avait lieu, les orateurs étant le R. P. Archambault, MM. Lapointe, Laferté, Cahill et Hector Authier.

Ces deux réunions ont laissé une très belle impression, mais le clou de la journée fut sans contredit la grande assemblée du soir à Amos où la foule réunie était incalculable. C'est bien le cas de dire que la population presque entière de la région s'y était rendue. Des trains avaient été organisés pour accommoder les colons et ce n'est que tard dans la soirée, qu'on se retira.

L'assemblée eut un tel succès, et qu'on avait hâte d'entendre traiter des questions d'intérêt général touchant la politique fédérale et provinciale, montrer tout le bien qu'a qu'après la soirée, avant leur départ, les visiteurs durent se rendre de nouveau au désir de la foule et parler encore. Ce fut, à proprement parler

kilomètres de Varsovie, la capitale. On dit que ce rapport est venu de Varsovie.

Le correspondant de ce journal, à Varsovie, dit que la chute de Varsovie est imminente, que les Bolchéviki avancent toujours et que les troupes rouges ont coupé tout moyen de retraite aux troupes polonaises.

# TEHERAN SERA BIEN TOT EVACUEE

(Câble de la Presse Associée)

Washington, 6. — A cause de l'avance de l'armée bolchévique, les Perses se préparent à évacuer Teheran, la capitale de ce pays. John L. Caldwell, ministre des Etats-Unis à Teheran a communiqué cette nouvelle au secrétaire d'Etat aujourd'hui. C'est la première nouvelle parvenue aux Etats-Unis à l'effet que l'avance des bolchéviques en Orient, menace la capitale de la Perse. La probabilité d'une avance dans cette direction était attendue, cependant.

# LA REDDITION DU GOUVERNEUR CANTU

(Dépêche de la Presse Associée)

Los Angeles, 5. — La reddition sans conditions du gouverneur Estant Cantu, du district nord de la Californie, a été demandée par les représentants de Huerta qui récemment ont conféré avec lui. C'est la nouvelle qu'annonce les agences du gouvernement mexicain.

L'on ajoute que si Cantu cesse immédiatement ses tentatives contre le gouvernement fédéral et résigne comme gouverneur il sera nommé colonel dans l'armée fédérale, poste qu'il a déjà occupé.

# LES NIPPONS MANGENT DES CUISSSES DE GRENOUILLES

(Câble de la Presse Associée)

Tokio, 6. — Les grenouilles ont fait leur apparition pour la première fois, le mois dernier, au menu de l'un des plus populaires restaurants de cette ville. Les Japonais ont toujours cru que la grenouille n'était pas un aliment nutritif. En 1918 le Dr Watanabe en a apporté quelques échantillons des Etats-Unis. Certaines autorités médicales, après examen, déclarèrent que la grenouille était un excellent aliment. Le gouvernement prendra les mesures nécessaires, dit-on, pour encourager les Japonais à manger la chair de grenouilles.

# L'EMIGRATION ALLEMANDE

(Câble de la Presse Associée)

Berlin, 5 — Le premier contingent d'émigrés allemands est parti de Stettin pour Kolonna, centre industriel, situé à 75 milles de Moscou. La plupart des émigrés sont des ouvriers de l'acier et de la construction. Dans quelques semaines dit le "Tageblatt" plusieurs autres contingents suivront. Le gouvernement allemand se propose, après avoir pris les mesures nécessaires, de pratiquer l'émigration sur une large échelle. Le "Tageblatt" dit aussi qu'une "Commission du Commerce" s'assurera que les ouvriers qui sont actuellement en Russie sont convenablement logés et bien utilisés.

# L'HON. M. PUGSLEY DANS ST-JEAN, N.B.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 5. — Il est fortement rumoré dans les cercles politiques de la capitale que l'honorable Wm. Pugsley, actuellement lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, démissionnerait comme tel et se porterait candidat dans Saint-Jean, en opposition à l'honorable W. Wigmore. On sait qu'une élection partielle doit avoir lieu bientôt dans cette division.

(A) Tout tel règlement peut être appliqué à toute ou à aucune partie de l'Irlande en général et peut être émis soit avant ou après la conclusion de la présente guerre et l'acte principal devra continuer d'être en force aussi longtemps qu'il sera nécessaire dans ce but et les règlements peuvent contenir telles stipulations incidentaires, supplémentaires en conséquence qui pourront devenir nécessaires pour réaliser les fins de la présente loi et auront le même effet que si elles étaient incluses dans la présente loi.

(5) Dans cette loi, à moins que le contexte ne le requiert autrement, tout acte de trahison, de félonie ou autres offenses seront passibles soit par accusation ou sur conviction sommaire d'emprisonnement ou de tout autre peine plus grande, ainsi des autres offenses contre les règlements de la défense du royaume. L'expression "Personnes requises pour procès" devra comprendre une personne qui sera passible de répondre à toute accusation portée contre elle ou qui a été condamnée à la prison et qui attend son procès.

Sherbrooke, 6. — Un enfant de 13 ans, fils de M. Ernest Burke, de cette ville, s'est noyé dans la rivière Magog cet après-midi. M. Burke est contre-maître à l'emploi de la Cape Construction Company qui construit l'usine de Canadian Connecticut Cotton Mills, et son fils passait de l'eau aux manoeuvres. Après le dîner le fils Burke se jeta à l'eau pour prendre un bain. Il disparut évidemment par surprise. Le corps fut retrouvé quelques instants après.

(6) Pourvoir à ce que les devoirs d'un coroner ou à un jury du coroner soient accomplis par une cour d'enquête constituée d'après la loi de l'armée au lieu du coroner et du jury.

(7) Pourvoir au cas où un palais de justice ou autre édifice dans lequel toute cour a été extraordinairement assemblée soit détruit ou rendu inadéquat à recevoir telle cour, la cour pourra être tenue dans tout autre palais de justice ou autre édifice qui pourra être désigné par le lord lieutenant.

(8) Autorise le procès, sans jury, de toute action, contre requête, bill

# LA PART DE L'ANGLETERRE

(Câble de la Presse Associée)

Edimbourg, Ecosse, 5 — Deux des plus gros vaisseaux de guerre allemands, le "Helgol" et le "Westfalen" et 12 destroyers qui ont été accordés à l'Angleterre lui ont été remis à Rosyth, aujourd'hui, où ils sont arrivés de Kiel.

# Les PILULES ROUGES

## font du sang, donnent des forces à toutes les femmes



Mme N. Lecomppte ERUPTIONS

Je sentais mes forces diminuer depuis six mois et j'en étais à pouvoir à peine marcher; il m'était impossible de traverser une rue sans être aidée. J'avais des éruptions; tous les membres me faisaient mal, surtout les jambes. J'ai pris des Pilules Rouges dont les bons effets n'ont pas tardé. Les forces me sont revenues rapidement, et au bout de quelques mois ma santé était parfaite. — Mme N. Lecomppte, 453, rue Drolet, Montréal.

### TRES FAIBLE ET NE DIGERAIT RIEN

Je suis très heureuse toujours lorsque j'ai l'occasion de louer les Pilules Rouges et de faire connaître aux femmes malades que je leur dois ma santé. Il y a dix ans j'étais très faible et souffrais de maux de reins, de tête, de jambes

et ne digérais rien. Comme plusieurs médecins m'avaient soignée et que leurs remèdes étaient restés sans bons résultats, le découragement me prit. Je ne voulais plus aucun remède et je me laissais aller. Les Pilules Rouges me furent alors si fortement recommandées que les ayant employées, je me sentis revenir. A peu près vingt-cinq boîtes m'ont ramenée à la santé. Je ne pesais que quatre-vingt livres auparavant, maintenant j'en suis au joli poids de cent cinquante livres. — Mme Arthur Poudrier, 5, Decatur Ave., Lowell, Mass.

### PENSAIT AVOIR UNE MALADIE DE COEUR

Je me croyais atteinte d'une maladie de coeur tant j'avais de malaises et étais prise souvent de syncope. Mes forces avaient beaucoup diminué; j'avais des transpirations abondantes suivies de frissons. Il y a quelques mois, j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et je me suis sentie mieux. Au bout de quelques semaines je n'avais déjà plus de défaillance, presque pas de transpiration. Maintenant je me sens très bien. — Mme Ovide Bélar, 9, rue Saint-Antoine, St-Hyacinthe, P.Q.

### DOULEURS INTERNES

Mon dernier enfant avait quelques mois et j'étais encore bien faible et souffrais de douleurs internes. J'étais incapable du moindre travail et obligée de rester au lit bien des journées. Je me suis mise à prendre des Pilules Rouges qui, dans l'espace de quelques semaines me firent des forces et diminuèrent mes douleurs. J'ai pu bientôt vaquer sans peine à mes occupations journalières et mon état s'améliora de plus en plus, j'eus la santé et la vigueur des meilleurs jours. — Mme Octave Tessier, rue Arthur, Valleyfield, P.Q.

### IL NE LUI RESTAIT PLUS DE FORCE, PLUS DE SANG

Après avoir élevé une famille de quatorze enfants, il ne me restait plus de force et j'étais bien malade. Mon médecin refusait de me traiter si je ne me décidais pas à une opération qu'il m'avait conseillée pour des douleurs internes qui subsistaient malgré bien des remèdes. J'étais au lit souvent, je ne travaillais aucunement. Il ne me restait plus une goutte de sang. Mon mari m'engagea à prendre des Pilules Rouges et ce fut ce qui me ramena. Au bout de quelques mois j'étais assez forte et n'éprouvais plus de douleur. Depuis ma guérison, quelques boîtes de Pilules Rouges me remettent promptement de mes fatigues et me donnent des forces. — Mme Aug. Bernier, 129, rue Dupont, Hull, P.Q.

### LA CONSTIPATION

cause toujours une digestion difficile et des gaz dans l'estomac.

# ROBOL

(TABLETTES)

Guérit la constipation et la régularité des intestins aide aux bons effets des Pilules Rouges. Prix, 25c la boîte, \$1.25 six boîtes. — COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.



Mme F. X. Drouin AGE CRITIQUE

Je me suis décidée à prendre les Pilules Rouges il y a trois mois pour des malaises occasionnés par l'âge critique, tels que maux de tête, bouffées de chaleur, suffocations, accablement général, lourdeur dans tous les membres, surtout dans les jambes. Au mois de janvier dernier j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et dès les premières semaines j'ai constaté un mieux sensible. Maintenant que j'en ai pris quelque temps, je me sens forte, n'ai plus de douleur et j'ai confiance que ces pilules, dont je me propose de prendre quelques boîtes de temps en temps, me maintiendront en bonne santé. — Mme F. X. Drouin, 206, rue Morin, St-Sauveur, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, limitée, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

# LES OUVRIERS ANGLAIS NE VEULENT PAS DE LA GUERRE

Ils considèrent qu'une guerre entre les Alliés et la Russie constituerait un "crime intolérable contre l'humanité" et ils avertissent Lloyd-George que toute la puissance industrielle du travail organisé servira à empêcher une telle guerre.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 9. — Une guerre entre les puissances alliées et le Soviet Russe serait "un crime intolérable contre l'humanité", et les ouvriers anglais ont averti le gouvernement anglais que le travail organisé servira à défaire une telle guerre. Cette décision a été prise aujourd'hui à une assemblée des principaux chefs du syndicalisme anglais, qui plus tard émettent le communiqué suivant :

"Cette conférence est assurée que la guerre se prépare entre les puissances alliées et le Soviet Russe sur la question polonaise et déclare qu'une telle guerre serait un crime intolérable contre l'humanité.

"Elle avertit en conséquence le gouvernement que toute la puissance industrielle du travail organisé sera employée à défaire cette guerre".

La conférence a résolu "de prendre les mesures nécessaires pour mettre la décision ci-dessus en vigueur".

Le communiqué donne avis aux organisations ouvrières d'être prêtes à envoyer leurs chefs à Londres "pour donner instruction à leurs membres de déposer leurs outils."

Un "comité d'action", nommé par l'assemblée, rencontrera Lloyd George à midi demain. La conférence, qui représentait tout le domaine du travail, est considérée comme ayant présenté un ultimatum au gouvernement sous menace d'action indirecte.

# LA CONTREBANDE DES LIQUEURS S'ACCENTUE CONTINUUELLEMENT

Les chefs du Département du Trésor des Etats-Unis disent qu'il faudrait toute une armée pour mettre fin au trafic des liqueurs. — La contrebande est devenue un commerce important.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 9. — On vient d'annoncer au Département du Trésor, que la contrebande des liqueurs aux Etats-Unis, du Canada et d'ailleurs, a pris des proportions alarmantes et que le trafic des breuvages continue toujours de s'accroître.

Si l'on en croit les déclarations de M. Shouse, l'assistant secrétaire du Trésor, le service des douanes, chargé d'empêcher la contrebande aux Etats-Unis, n'est pas suffisant pour contrôler la situation actuelle. Il a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'aide voulue en homme et en argent, surtout depuis que le Congrès a refusé de voter des fonds additionnels pour ce service.

Il faudrait toute une armée pour faire la patrouille des frontières, a-t-il dit. Il croit qu'un tel projet est la seule solution. M. Shouse prétend aussi que l'approvisionnement de liqueurs aux Etats-Unis diminue de jour en jour et naturellement le travail des douaniers augmente proportionnellement.

M. Shouse a déclaré que ce n'était plus un secret que de vastes quantités de liqueurs étaient parvenues aux Etats-Unis, malgré que des saisies importantes aient été opérées à bord de navires, qui ont tenté d'en passer en contrebande.

Les officiers du département sont d'opinion que la contrebande se fait surtout au moyen de traversiers, de petits navires, ainsi que de yachts qui se cachent le long des côtes de l'Atlantique. Les agents de douane ont été informés que d'immenses quantités de liqueurs ont été amenées par les navires et débarquées à moins de trois milles des côtes. Ensuite des liqueurs sont amenées par des chaloupes ou autres embarcations.

Quoique le trafic entre le Canada et les Etats-Unis soit considérable, il ne peut même pas se comparer avec celui qui se fait aux ports situés le long de l'Atlantique, surtout aux lignes dont les navires viennent des Indes occidentales, en route pour la Floride.

# UN DETECTIVE ACCOMPAGNE MGR MANNIX A LONDRES

Londres, 9. — A un journaliste qui lui demandait s'il désirait faire une déclaration quelconque, concernant sa mission en Angleterre, l'archevêque Mannix répliqua : "Je n'ai aucune mission en Angleterre et mon séjour dans ce pays est involontaire, puisque je ne désire pas venir ici, mais en Irlande, mon pays. Je suis né en Irlande et j'ai quitté ma patrie il y a sept ans. Il est à peu près temps que j'y retourne. J'ai toujours vécu en Australie depuis."

Peu de personnes ont assisté à l'arrivée du prélat. Celui-ci s'est retiré à la demeure du chanoine Wade, en attendant le départ du train pour Londres.

Bien que Mgr Mannix ait été informé par télégraphie, qu'il ne lui serait pas permis d'atterrir en Irlande, il se montra surpris quand le commandant du torpilleur contre-manda la nouvelle qu'il ne lui serait pas permis d'aller à Liverpool.

L'archevêque Mannix a déclaré que le commandant du Wivern avait été très courtois à son égard, et n'avait rien négligé pour lui assurer le plus grand confort à bord de son navire.

ajouta-t-il, connaît son affaire, aussi bien que le peuple d'ici. Je ne me rendais pas là pour exprimer mes vues au peuple, parce qu'il a lui-même pris une attitude sans avoir besoin de me consulter".

L'archevêque Mannix a causé pendant plusieurs minutes à la gare, sans faire aucun commentaire sur les incidents qui lui sont survenus. Il est ensuite reparti à bord du même train pour Londres.

# 250 MILLIONS DE BOISSEAUX

(Dépêche de la Presse Associée)

Winnipeg, 9. — La récolte de cette année s'élèvera de 226,000,000 à 250,000,000 de boisseaux de blé cette année. Ces chiffres ont été donnés aujourd'hui par W. A. Black, le vice-président et gérant-général de la Ogilvie Milling Company. Les chiffres sont basés sur les rapports transmis à la compagnie par ses agents. On considère que la récolte de cette année dépassera de 50,000,000 à 75,000,000 celle de l'an dernier.

# VALERA ENVERRA UNE MISSION EN RUSSIE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 9. — Le "Standard" dit que le Dail Eirann (le parlement de la République Irlandaise) vient d'autoriser de Valera à envoyer une mission diplomatique en Russie ainsi qu'aux gouvernements d'Europe et des Etats-Unis et qu'il a nommé de Valera, James O'Mara et l'évêque Fogarty, de Killaloe, comme administrateurs des fonds du parlement.

# LA COMMISSION DES GRAINS

(Dépêche de la Presse Associée)

Winnipeg, 9. — Le Bureau des Commissaires des Grains du Canada tiendra une réunion à Winnipeg, lundi, le 30 août. Les taux pour les éleveurs publics aux terminis et pour les éleveurs ruraux pour la saison de 1920-21 seront les questions qui seront discutées.

# SI CETAIT DES CAN.-FRANÇAIS !

(Presse Canadienne)

Québec, 9. — Samedi dernier, un convoi spécial de l'Intercolonial arriva à Chaudière Junction avec six cents moissonneurs qui se dirigeaient vers l'ouest. Ce convoi arriva et les voyageurs sortirent pour boire, car il faisait très chaud et les trains étaient sans provision d'eau. Les voyageurs demandèrent à un boucher breuvage dans différentes maisons et tout à coup l'un d'eux entendit une détonation de revolver, au magasin Fréchette. En un moment cet endroit fut pillé et il y a lieu de croire qu'on a enlevé pour deux mille dollars de marchandises. Quelques minutes plus tard le train repartait au grand soulagement des habitants du village.

# A MONT-JOLI

Québec, 9. — Six cents moissonneurs venant des provinces maritimes et en route pour l'Ouest, ont terrorisé la population de Mont-Joli, samedi soir, durant deux heures que le train a été arrêté à cette station. Ils ont assommé l'agent de l'Imperial Oil Company, assailli le curé qui passait sans voiture, pillé un restaurant, enfoncé la vitrine du magasin de M. Abou Safi, enlevé son lait et un bidon, etc. Les habitants de l'endroit ont dû fermer les portes de leur maison, et l'ordre n'a reparu qu'après le départ du train.

# UNE REBUFFADE A M. FOSTER

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 9. — En commentant le rapport du discours de sir George Foster, ministre du Commerce du Canada, la "Gazette de Westminster" dit que la demande de sir Georges, qui désire que la conférence de la presse impériale appuie de toutes ses forces la préférence impériale dans le commerce n'est pas conforme à ses opinions en politique tarifaire. La presse ne devrait pas non plus aucunement se rendre à cette demande. Lorsque la presse permet ainsi d'être manoeuvrée pour appuyer une politique particulière qui a pour but d'acheter la matière première, elle perd alors toute son influence. Une union qui engagerait les journaux à dire tous la même chose serait fatale aux intérêts de la presse, c'est la opinion de la "Westminster Gazette".

# AEROPLANE COMME AMBULANCE

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 9. — Toute l'utilité de l'aéroplane comme ambulance a été démontrée, au camp Borden, alors que le médecin de ce camp a transporté le lieutenant Townley, qui s'était blessé à l'entraînement, dans un hôpital de Toronto. Le trajet fut fait en 30 minutes et l'expérience a prouvé que l'aéroplane pouvait répondre sans aucun danger à ce besoin.

# ON PREND ACTION POUR ARRETER LES SPECULATIONS DE PONZI

Une requête contre le fameux financier allègue qu'il est insolvable et qu'il a dépassé le montant de son crédit à une compagnie de fidé-commissaires. — Le commissaire des banques ordonne à la "Hanover Trust Company" de ne plus payer les comptes de Ponzi et de ses agents.

(Dépêche de la Presse Associée)

Boston, 9. — Une action tendant à mettre un frein aux négociations de Charles Ponzi, qui prétend avoir fait des millions au moyen du change postal international, a été prise aujourd'hui au moyen d'une requête involontaire en banqueroute déposée par trois hommes qui détiennent des billets de \$750, et par le commissaire des banques Joseph Callen qui a ordonné à la "Hanover Trust Company" de ne plus payer les chèques de Ponzi ou de ses agents à cause d'un prétendu excédent de compte à cette banque.

On a aussi observé une plus grande activité dans les enquêtes fédérales et de l'Etat. Le procureur-général J. Weston Allen a émis un communiqué qui porte que les enquêtes faites par les autorités de l'Etat n'ont pu encore confirmer les prétentions de Ponzi à l'effet qu'il a négocié considérablement en coupons de réplique internationaux.

Plus tard au cours de la journée, Ponzi a été en conférence avec le procureur des Etats-Unis, Daniel J. Gallagher, et Edwin L. Pride, le vérificateur fédéral, chargé de réviser ses comptes, mais à l'ajournement rien n'a été annoncé sauf que la conférence continuerait demain. L'un des avocats de Ponzi, cependant, déclara qu'on s'était occupés de contrôler la vérification. Il n'y eut rien qui indique que le rapport de la vérification avait été déposé.

Ponzi lui-même, dans une déclaration aux journalistes, en discutant les développements du jour, réitéra la déclaration qu'il était solvable et qu'il désirait voir se terminer les enquêtes le plus tôt possible pour pouvoir reprendre ses opérations. Il dit qu'il a un chèque certifié pour \$1,500,000 sujet à un avis de retrait de trente jours à la Hanover Trust Company, ou on allègue qu'il a excédé un compte, et il ajoute qu'il a en dépôt sous forme de fonds et de garanties à d'autres institutions dans cette ville des montants plus que suffisants pour couvrir.

Le commissaire des banques Allen, dans une déclaration expliquant les instructions qu'il a données à la Hanover Trust Company, dit qu'il a découvert que le compte de Lucy Martinelli, fidé-commissaire de Ponzi, excédait le crédit et qu'il dut ainsi prendre action. Il refuse de dire de combien excédait le compte.

"Comme commissaire des banques", dit-il, "je n'ai pas juridiction sur les affaires de Ponzi ou la "Securities Exchange Company" (la compagnie de Ponzi). A la minute où j'apprends qu'il dépasse le montant de son crédit à une compagnie de fidé-commissaires qui est sous ma juridiction, il est de mon devoir d'intervenir".

La requête en banqueroute allègue que Ponzi est insolvable et que vers le 15 juillet il a transféré une partie de son actif à un nommé Charles Hoffman, un créancier, "dans l'intention de lui donner la préférence sur les autres créanciers". Le montant transféré à Hoff man est fixé dans la requête à \$3,000. Les requérants sont Charles Cantwell, James Fenald et Harry Farrell. Un sub-poena a été mis par la Cour rapportable le 16 août.

La déclaration annexée à la requête allègue de plus que le ou vers le 16 août, bien qu'insolvable, Ponzi a transféré de fortes portions de son actif à divers créanciers dont les noms véritables sont inconnus aux requérants, dans l'intention de donner la préférence à ces créanciers sur d'autres de la même classe.

L'actif prétendu avoir été transféré comporte, selon la requête, de fortes sommes d'argent, dont les montants sont inconnus des requérants, l'effet étant, dans chaque cas "de procurer aux créanciers recevant ces paiements un plus grand pourcentage qu'ont pu et que peuvent obtenir d'autres créanciers de Ponzi".

# LA JOURNEE CHEZ PONZI

Boston, 9. — Une pétition involontaire en banqueroute a été présentée aujourd'hui contre Charles Ponzi à la Cour Fédérale. La pétition a été présentée par Charles Cantwell, James Fenald et Harry Farrell qui ont des billets pour un montant total de \$750. Le commissaire des Banques, Joseph C. Allan a annoncé cet après-midi qu'il avait donné ordre à la Hanover Trust Company de ne plus payer aucun chèque portant le nom de Charles Ponzi ou de ses agents.

La pétition allègue que Ponzi est insolvable et que vers le 15 juillet il avait transféré une partie de son actif à un nommé Charles Hoffman, l'un de ses créanciers dans l'intention de lui donner la préférence sur les autres créanciers. D'après la pétition le montant transféré à Hoffman est de \$3,000.

Dans une déclaration faite à la presse M. Allan dit : "J'ai avisé la Hanover Trust Company de ne plus payer aucun chèque de Charles Ponzi, ou de l'importe laquelle de ses agences, parce que le compte de Lucy Martinelli, son dépositaire, contre qui les chèques sont faits payables est maintenant plus qu'épuisé."

Quatre hommes, apparemment anxieux de faire des placements, attendaient à la porte, lorsque le Bureau de la Securities Exchange Company, qui est maintenant sous l'investigation des autorités fédérales et de l'Etat, a été ouvert aujourd'hui. Ils dirent qu'ils étaient intéressés dans le projet de la nouvelle compagnie que Ponzi a annoncé devoir fonder sous le nom de Charles Ponzi Company.

On leur répondit que la nouvelle compagnie n'acceptait pas encore de fonds mais on leur permit de laisser leurs noms et leurs adresses.

# IL FAUDRA CONVOQUER LE PARLEMENT DU CANADA

Le "Globe" de Toronto, met l'hon. M. Meighen en garde. — Le cabinet ne doit rien décider avant de consulter les membres du Parlement. — La constitution.

(Dépêche de la Presse Associée)

Toronto, 9. — Dans un article sur la situation polonaise, et sur la possibilité que le Canada participe à la guerre, le "Globe" écrit ce qui suit en rédaction : "Si le peuple canadien doit encore devenir un facteur actif dans le règlement des affaires européennes, ce la doit être fait d'une manière constitutionnelle et régulière. Des rumeurs d'envoyer une ou deux divisions canadiennes en Pologne lorsque l'heure arrivera produisent l'inquiétude dans le pays. Le gouvernement du Canada n'a pas reçu le pouvoir de participer à la guerre ou de faire la paix sans le consentement de ses représentants élus par le peuple et assemblés au parlement. Relativement au sujet des aventures de Sibérie et d'Arcan-

# PAS DE TROUPES ALLIEES POUR COMBATTRE LES SOVIETS

La conférence de Hythe décide la récomposition du blocus, mais est contre l'envoi de troupes. — La question devant le Parlement.

## LES ARMEES SE PREPARENT

(Câble de la Presse Associée)

Hythe, 9. — La conférence de Hythe, convoquée en hâte samedi, afin d'étudier les moyens de sauver la Pologne de la menace bolchéviste, s'est terminée aujourd'hui par un arrangement entre les premiers ministres Lloyd George et Millerand, au sujet de l'aide à donner.

Après que les premiers ministres eurent décidé de réimposer le blocus contre la Russie, ainsi que de fournir des munitions et des instructions techniques à la Pologne, M. Lloyd George a décidé M. Millerand à consentir à retarder l'envoi d'aide jusqu'à ce que les résultats parlementaires de la conférence de Minsk, entre les représentants bolchévistes et les envoyés polonais, soient connus.

M. Millerand, qui s'en tenait à la politique française, voulait le blocus et des mesures de défenses, et il a dû céder devant la politique de M. Lloyd George, qui était déterminé à ce qu'aucune troupe alliée ne soit envoyée en Pologne.

L'établissement d'une ligne de défensive en Pologne, si l'on en vient là, serait suivant l'opinion exprimé, considéré par la France et l'Angleterre comme un plan de défense pour la Pologne. Il aurait l'effet d'un "cordon sanitaire", et éloignerait les Bolchévistes de l'Europe occidentale. Mais si l'on s'en rapporte à ce qui s'est passé à la fin de la conférence, on considère que beaucoup dépendra de l'attitude bolchéviste à Minsk.

On a affirmé clairement à la conférence que les Alliés ayant établi la Pologne par le traité de Versailles, ils la soutiendront de toute manière, à l'exception de déclarer la guerre.

L'influence de la crise polonaise en Allemagne et le traité de Versailles ont été discutées, et il est entendu que si on découvrirait la coopération allemande avec les bolchévistes on avertira l'Allemagne que son territoire sera occupé.

Le désir de M. Lloyd George pour un règlement pacifique de la controverse russo-polonaise a été la raison du prolongement inattendu de la conférence. On croit que M. Millerand voulait employer la manière forte immédiatement.

On dit dans les quatre officieux, que si les projets actuels sont mis à exécution, ce sera un genre de guerre.

On n'a pas parlé de la participation à être donnée à la Pologne par les Etats-Unis. Tous les projets alliés ont été faits en prenant pour acquis que les Etats-Unis n'assisteraient pas. Les dépêches annonçant que le Président Wilson est fortement intéressé en Pologne, n'ont pas été lues à la conférence.

Si les bolchévistes garantissent l'intégrité de la Pologne et promettent de ne pas établir le régime bolchéviste dans ce pays, les projets des alliés peuvent ne pas être mis en vigueur. La mission russe pourra demeurer à Londres, vu que M. Lloyd George désire être renseigné directement sur la conférence de Minsk et préfère traiter personnellement avec les agents russes. Le premier ministre fera une déclaration complète au Parlement demain.

On a répété aujourd'hui dans les cercles anglais et français qu'on ne projetait pas de nouvelle guerre, et M. Lloyd George a insisté sur ce point durant toute la conférence.

# LES LIBERAUX INDEPENDANTS S'OPPOSENT

Londres, 9. — A son arrivée à Londres le premier ministre Lloyd George a présidé au conseil du cabinet. Le premier ministre a fait rapport à ses collègues de son voyage à Hythe, et de ses entrevues avec M. Millerand, et le premier ministre de la France. On a aussi discuté les déclarations qui seront faites en Chambre demain après-midi.

Les libéraux indépendants se sont aussi réunis en assemblée à la Chambre des Communes et ils ont adopté une résolution protestant contre toute intervention contre la Russie au moyen de blocus, d'hommes, d'argent ou de munitions.

Les libéraux indépendants de la Chambre des Communes sont au nombre de trente.

# L'ENTENTE EST CONCLUE

Hythe, Angleterre, 9. — La conférence alliée ici en est venue à une entente absolue cet après-midi au sujet des plans à suivre en rapport avec la crise russo-polonaise. Ils comportent la réimposition du blocus, mais sur l'avis des experts on n'emploiera pas de troupes alliées.

Les plans sont sujets à l'approbation du parlement anglais ou le premier ministre Lloyd George prendra la parole demain.

La conférence des premiers ministres s'est terminée à quatre heures de l'après-midi.

Il est probable, si les plans sont approuvés, qu'ils ne viendront pas en vigueur avant que les résultats préliminaires de la rencontre à Minsk, entre les négociateurs des Soviets et de la Pologne soient connus. Si ceux-ci indiquent que les Russes sont prêts à adopter une attitude considérée comme raisonnable dans leurs rapports avec les Polonais, l'aide alliée serait peut être différée.

Le gouvernement anglais a décidé que la mission russe pourra rester à Londres jusqu'à la conclusion de la conférence de Minsk.

On dit que les Alliés, bien que lents à l'admettre, croient maintenant qu'il y a peu d'espoir de sauver Varsovie, et que la question de la Pologne n'est plus du tout la seule question en jeu. Le principal problème qui confronte les premiers ministres est la défense de l'Europe Occidentale.

Dans les milieux anglais et français, on déclare que les intentions des Bolchévistes au sujet de la Pologne s'éclaircissent à chaque heure. L'impression qui prévaut parmi les autori-

gels, M. Meighen a appris par expérience que les guerres semi-officielles ne doivent pas avoir lieu. Il est donc peu probable qu'il se mêle d'une autre campagne du genre sans en être autorisé par les représentants du peuple. Si la crise polonaise continue de s'accroître, il va sans doute s'en suivre une session spéciale. Mais les dépenses et les difficultés d'un appel spécial des députés est grandement préférable à toute tentative du ministre d'usurper des fonctions, qui doivent être exercées sainement par le parlement si le gouvernement par le peuple ne doit pas disparaître au Canada."

Une vive bataille d'artillerie continue sur le front de quatre-vingt milles le long du Bug entre Vladimir Volynsky et Droyichyn. Au nord de Brest-Litovsk les Polonais ont pris pied sur la rive gauche de la rivière. Au sud de Brest-Litovsk les Polonais contrôlent les deux côtes de la rivière. Sur la Sereth et la frontière de la Galicie la situation n'a pas changé.

Maladie de peau. Mr. H. Fagervik, de Malta, Mont., nous écrit : "J'étais atteint d'une maladie de peau ; j'avais consulté plusieurs docteurs sans avoir obtenu aucune satisfaction. Je me suis alors soigné avec le Novoro de Dr. Pierre, et depuis cela mon affliction a complètement disparu". Ce remède végétal, tant employé, purifie et enrichit le sang. Les pharmaciens n'ont pas le privilège de vous le fournir. Pour informations, écrire Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2601 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de droits au Canada.

# Le Canada

## Des élections fédérales !

L'hon. M. King et les orateurs libéraux ont raison de demander instamment un appel au peuple pour tout le dominion. Quand M. King au début de la dernière session présenta son amendement demandant des élections générales, certains orateurs de la droite feignirent de prétendre que la demande n'était pas sérieuse.

Mais l'instance avec laquelle les libéraux ont depuis sommé le gouvernement de consulter le peuple ne doit plus laisser aucun doute sur leur vérité absolue.

M. Borden lui-même avait épuisé son mandat, puisque son gouvernement n'avait été élu que pour le temps de la guerre. Mais l'appel est encore plus impérieux quand il est remplacé par M. Meighen qui lui n'a reçu aucune mission, en aucun temps, de gouverner le pays.

Ce qui rend plus essentiel encore cet appel au peuple, c'est le fait que depuis 1917 à chacune des élections partielles les électeurs ont démontré clairement qu'ils n'ont plus la moindre confiance dans leurs gouvernants actuels.

Mais c'est là la raison précise pour laquelle ceux-ci évitent de faire des élections.

Ils se savent battus d'avance irrémédiablement ; et il faudra sans doute que le gouvernement Meighen soit défait en chambre pour qu'il soit forcé de dissoudre le parlement.

De toute façon, l'expérience a surabondamment prouvé que quand ils demandent des élections à grands cris, les libéraux sont parfaitement sincères et qu'ils se font l'écho du peuple.

Il ne s'agit pas en effet de supputer les chances de l'un ou l'autre parti, ou celles d'un troisième groupe de fermiers-ouvriers.

Il s'agit tout simplement d'une question constitutionnelle et de représentation populaire.

Le peuple n'a pas à l'heure actuelle un gouvernement de son choix ; c'est à lui et à lui seul qu'il appartiendra de nommer le prochain premier ministre par la voix de ses représentants.

Et le devoir impérieux, souverain, de M. Meighen est de dissoudre immédiatement les Chambres et d'aller devant le peuple.

## Devant les éloges comme devant les insultes

L'hon. M. Lemieux a répondu comme il convenait, à Newmarket, aux offres de conciliation de M. Meighen.

"French-Canadians, a-t-il dit, are adamant to flattery as they were adamant to insults in 1917."

Depuis quelque temps, on fait des avances à l'élément canadien-français ; les journaux et les orateurs qui nous insultaient le plus maintenant nous louangent. Mais cela nous laisse froid : insultes et louanges nous trouvent également inébranlables, "adamant" comme dit l'orateur.

Ce n'est pas que les libéraux soient contre la conciliation. De tout temps, ils ont prêché la tolérance et la conciliation.

En 1911, notre parti était pris entre deux feux : Les jingoes qui accusaient Laurier d'être déloyal à l'empire et les nationalistes qui lui reprochaient d'être traître à sa race. Les libéraux par leur politique de conciliation et de juste milieu s'étaient attirés la critique de ces deux groupes extrémistes.

En 1917, tandis que le parti unioniste avait soulevé contre la province de Québec les préjugés les plus infâmes, c'était encore le parti libéral qui essayait de raviver dans les esprits des sentiments de tolérance.

Nous n'avons donc pas besoin maintenant que M. Meighen nous fasse un sermon sur des vertus que nous avons toujours pratiquées et qu'il a toujours battues en brèche.

Nous sommes, par l'essence même de notre programme, des tolérants et des conciliateurs.

La différence entre M. Meighen et un libéral, c'est que ce dernier pratique la tolérance en tout temps, même s'il doit en souffrir politiquement ; tandis que M. Meighen lui ne songe à être tolérant que parce qu'il espère en tirer avantage.

C'est pourquoi, comme l'a dit M. Lemieux avec raison, si les libéraux se font volontiers des apôtres de conciliation, ils n'ont rien à voir à des appels intéressés et sournois du chef tory.

Ce n'est pas à M. Meighen qu'il appartiendra de grouper autour de lui les éléments modérés du pays.

M. Meighen a tout fait pour diviser le Canada en 1917, et il est le premier responsable des lois iniques qui valurent alors le pouvoir à ses amis.

Quand il s'improvise maintenant en politicien modéré et qu'il fait des appels hypocrites à la province de Québec dont il recherche le support, M. Meighen ne doit pas s'étonner si nous refusons d'entendre sa voix mielleuse et sucrée.

Que M. Meighen porte ailleurs ses appels !

## Il a fait ses preuves

Après M. Meighen, c'est Sir Georges Foster qui déclare que le gouvernement fédéral n'a aucunement l'intention de démissionner et d'en appeler au peuple.

Bien que ce gouvernement ait été élu pour la guerre seulement ; qu'il ait été sujet depuis à de nombreux changements et que le peuple se soit invariablement prononcé contre lui dans les élections partielles, M. Foster prétend à son tour qu'il doit rester au pouvoir.

Et à l'instar de son chef il demande à la population, qui avait en 1917 été surchauffée de préjugés et de calomnies, de se montrer tolérante, éprise de paix et de justice.

Ce sont des mots qui font bien dans les péroraisons de discours ; mais comme nous le disions à M. Meighen, le peuple n'a pas confiance d'obtenir justice et tolérance de ceux qui l'ont si indignement trompé à la dernière élection.

Un journal qui défend M. Meighen et son gouvernement prétend qu'avant de les condamner, il faut d'abord leur donner le temps de faire leurs preuves.

Cette conception est absolument fautive, si on l'examine à la lumière de la constitution et de la vérité politique.

M. Meighen en effet ne jouit aucunement de la confiance populaire. Il n'a pas le droit de s'improviser premier ministre quand le gouvernement dont il fait partie a reçu des marques si évidentes de la défaveur de l'électorat.

Il ne sied nullement qu'un partisan s'empare du pouvoir malgré la volonté populaire, quand bien même son intention serait de bien administrer la chose publique.

Avant de "faire ses preuves," comme le dit le confrère, ne faudrait-il pas d'abord que M. Meighen fasse endosser son gouvernement par ceux auxquels il est responsable ?

Nous ajouterons d'ailleurs, — ce point constitutionnel réglé, — que M. Meighen "a fait ses preuves." Il a été l'âme damnée du régime Borden ; c'est à lui que nous devons les mesures les plus

odieuses et les plus désastreuses de ce régime ; et nous connaissons sa science politique, tout aussi bien que son manque de scrupule.

En somme, si l'on dégage les discours de MM Meighen et Foster de leur rhétorique, il ne reste qu'un article à leur programme : se cramponner au pouvoir sans le moindre souci de la volonté du peuple.

## Aurons-nous la guerre ?

La situation dans l'est européen continue d'être menaçante et il semble que malgré les instances des alliés, les armées bolshévistes sont décidées à persister dans leur avance contre la Pologne.

D'autre part, l'Allemagne maintient une attitude des plus équivoques. Après avoir offert des troupes aux alliés, — offre qui semblait constituer plutôt un danger qu'une aide, — elle déclare maintenant qu'elle interdira son territoire aux armées qui voudraient marcher sur la Pologne.

Il n'y a pas de doute, quand Ludendorff parlait de lever un million et demi d'hommes, qu'il n'avait aucunement en vue de secourir la république polonaise ; mais il cherchait un prétexte pour reconstruire une armée allemande.

La dernière déclaration de l'Allemagne ne fait aucun doute à ce sujet ; et tout affaiblie qu'elle soit restée de la dernière guerre, il ne serait pas étonnant qu'un esprit de revanche anime ses gouvernants.

On l'a bien vu à Spa, où quoique vaincus ses représentants ont fait preuve d'une morgue bien caractéristique.

La menace russe, pour le moment, ne serait pas imminente au point de vue européen ; les démarches des alliés n'auraient vraiment pour but que de libérer la Pologne, si le problème allemand ne compliquait pas la situation.

L'Allemagne n'est pas assez forte pour tenter un coup contre la France, encore moins pour reprendre sa concurrence contre la suprématie navale anglaise ; mais elle chercherait des compensations à sa défaite ou du moins un allègement aux très lourdes obligations que lui a laissées la guerre, en reprenant à la Pologne une partie des concessions qu'on a faites à la nouvelle république.

Elle compterait naturellement, pour cette entreprise, sur l'aide de la Russie avec laquelle elle a été en relations assez amicales depuis la révolution.

Nous nous réignons difficilement à croire à la guerre parce que les gouvernements en cause auraient, selon nous, toutes les difficultés à déterminer un sentiment d'enthousiasme ou même d'adhésion parmi les populations.

Sorties des horreurs de la dernière guerre on les voit difficilement aux prises de nouveau avec les privations et les dangers d'un autre conflit.

Il faudra au moins qu'une génération se passe avant que l'on reprenne de sanglantes batailles, comme celles qui ont marqué la grande guerre de 1914.

Même si les gouvernements voulaient encore la lutte, c'est le peuple vraisemblablement qui s'y refusera.

## L'expédition en Sibirie

Une dépêche de Londres racontait l'autre jour que le parti du travail à une réunion à Glasgow, en Ecosse, avait adopté une résolution proclamant et demandant l'arrestation de M. Winston Churchill "parce qu'il aurait violé la constitution britannique en envoyant des troupes combattre le soviet russe sans le consentement du parlement anglais et du peuple."

Nous ne voulons pas attacher à cette résolution plus de signification qu'elle n'en a, et nous voulons bien croire que dans quelques-uns de ses considérants, elle a été émise par le sentiment socialiste qui devient excessif en certaines parties du royaume-uni.

Nous ne chercherons pas davantage si elle est animé par un sentiment de demi-faveur vis-à-vis du gouvernement russe.

Mais elle n'en comporte pas moins un principe très juste. C'est que le gouvernement britannique ne devait pas, sans autorité du parlement ou du peuple, envoyer des troupes faire une guerre en Russie à laquelle il n'avait été nullement autorisé.

Mais si cela est vrai pour le gouvernement britannique, à plus forte raison cela doit-il s'appliquer au gouvernement canadien.

On sait que même après la conclusion de l'armistice, le gouvernement Borden (dont M. Meighen était alors l'âme dirigeante) a envoyé en Sibirie des régiments canadiens combattre les armées russes.

Ni le parlement, ni le peuple canadien n'avaient donné au gouvernement Borden la moindre autorisation d'en agir ainsi.

Bien plus, le département de la milice a forcé les conscrits eux-mêmes à prendre le chemin de la Sibirie. Or la conscription avait été adoptée pour la guerre d'Europe seulement ; et c'était une pure violation des droits des gens de forcer les jeunes conscrits à aller combattre en Sibirie.

Il n'y avait en effet aucun rapport, aucune relation, entre le conflit européen et cette lutte contre les armées des bolshévistes à laquelle le gouvernement Borden engageait ainsi le Canada.

On n'a jamais pu avoir à Ottawa d'explication satisfaisante à ce sujet ; mais nous pouvons proclamer, à bien plus forte raison que dans le cas de M. Churchill, que le gouvernement Borden n'avait pas la moindre autorité, le plus léger droit de forcer les conscrits à s'embarquer pour la Sibirie.

Il est criminellement responsable de la mort de ceux de nos soldats dont les dépouilles dorment sous ce sol lointain.

## L'arsenal de Québec

Le gouvernement fédéral annonce, par ses organes, qu'il a décidé de fermer l'arsenal de Québec.

On conçoit assez comment cette nouvelle a été reçue dans la vieille capitale où de temps immémoriale cet arsenal existait. Il se faisait depuis quelque temps, au sein du gouvernement tory-unioniste, un mouvement dans ce sens.

Déjà pendant la guerre on se rappelle que le ministre de la milice avait fait transporter à Lindsay la fabrication des carabines de l'armée canadienne déclarant qu'elle était là en lieu plus sûr que dans Québec, que l'on considérait alors comme une province semi-rebelle.

Cette assertion était absurde et ne servait que de prétexte à retirer aux nôtres une activité que l'on voulait transporter dans Ontario.

Mais il nous semble qu'en temps de paix, et au moment où M. Meighen proteste qu'il veut gouverner avec tolérance et justice, même un prétexte aussi futile ne pourrait être invoqué.

Quelle est donc la raison qui pousse le gouvernement à fermer l'arsenal de Québec ?

Ceux qui ont suivi les débats de la Chambre à la dernière session se rappelleront que lors de la discussion des crédits de la milice il se passa un incident fort significatif.

Le chef de l'opposition, l'hon. M. King, avait vertement critiqué les crédits de la milice et proposé qu'on les réduise de moitié.

Afin de donner une suite pratique à sa proposition, à chaque crédit distinct, il proposait un amendement invariablement rejeté par la majorité gouvernementale.

C'est l'hon. M. Guthrie, ministre de la milice, qui dirigeait l'examen des crédits.

Quand vint l'item de l'arsenal de Québec, le chef de l'opposition proposa la même réduction que pour tous les autres items. Il y eut alors un moment d'hésitation sur les bancs ministériels ; et l'on crut un moment que cette fois le gouvernement allait accepter l'amendement isolément des autres.

Il semblait même que le ministre fut prêt à biffer tout-à-fait le crédit.

Mais, à réflexion, il ne voulut, pas se hasarder à saisir cette occasion, et le crédit fut voté dans sa totalité.

M. Guthrie avait évidemment une arrière pensée ; nous apprenons maintenant non-seulement que le crédit est réduit, mais même qu'il ne sera pas utilisé du tout et que l'arsenal va être fermé.

On le voit donc, malgré les protestations et les discours de M. Meighen, c'est toujours le même système qui continue : "Down with Quebec !"

## La tournée de l'honorable M. King

L'hon. MacKenzie King a prêché la doctrine du parti libéral à New-Market, samedi.

Ce n'est pas sous une étiquette empruntée, c'est sous des couleurs connues et véritables qu'il se présente au peuple.

La voix du chef libéral se fait et se fera entendre dans toutes les parties du pays.

Notre programme, il est contenu dans les résolutions adoptées à la grande convention d'août dernier, où toutes les grandes questions du jour avaient été étudiées.

Si l'on groupe ces résolutions dont nous voulons résumer la portée, on voit avec quelle mesure et avec quelle ardeur les libéraux se préoccupent des intérêts du peuple.

Toute la résolution du tarif en elle-même est une mesure destinée à abaisser le coût de la vie et à permettre au peuple de se procurer à meilleur compte les objets nécessaires à sa subsistance. Les libéraux ont promis de réduire le tarif en ce qui touche les vivres et le vêtement.

A cette réduction de tarif s'ajoutent des mesures extrêmement importantes concernant l'agriculteur et la classe ouvrière.

Pour l'agriculture, le programme libéral comporte une généreuse allocation de fonds lui permettant d'agrandir son champ d'action il comporte aussi l'établissement d'élevateurs et d'entrepôts frigorifiques contrôlés par l'Etat et mis à la disposition des fermiers ; enfin dans le tarif libéral les machines agricoles et autres outils de la ferme sont admis en franchise.

Le contrôle par l'Etat d'entrepôts frigorifiques sera non seulement d'une grande utilité pour la classe agricole, mais il empêchera en même temps que les entrepôts ne facilitent la spéculation des intermédiaires, comme c'est le cas présentement.

Pour la classe ouvrière, le parti libéral a aussi tout un programme dessiné par le chef libéral lui-même et dont l'exécution suivra immédiatement l'élection du parti au pouvoir.

Ce programme prévoit un système d'assurances et de pensions, une amélioration générale de la condition de l'ouvrier tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral ; enfin une représentation officielle du travail dans les bureaux de direction.

Ce programme ouvrier est assurément l'un des plus audacieux et des plus avancés qu'aucun parti n'ait jamais présenté à l'électorat canadien.

Le parti libéral s'est enfin soucié des soldats de retour auxquels il offre des avantages exceptionnels pour leur établissement et leur réintégration dans la vie civile.

C'est donc, par ces mesures successives, la petite bourgeoisie, les agriculteurs, les ouvriers et les soldats de retour qui bénéficieront surtout de l'avènement du parti libéral et de la mise en force de son programme.

## Le parti qui triomphe

Aux élections provinciales qui ont eu lieu récemment dans le pays, le parti conservateur a éprouvé des pertes désastreuses. Elles faisaient suite à une série de défaites partielles dans le domaine fédéral.

Pour avoir l'explication de ce désastre, il faut se tourner du côté d'Ottawa.

Car c'est un fait que les électeurs étaient avant tout désireux d'atteindre par leur verdict vengeur le régime soi-disant unioniste.

Quand, à la fin de la guerre, le gouvernement de M. Borden décida de se maintenir au pouvoir envers et contre tous, alors qu'on aspirait déjà à le voir disparaître, il lança un véritable défi à l'opinion publique et acheva de se discréditer.

Depuis ce temps, le peuple, qui attend sa revanche, n'a voulu perdre aucune occasion de manifester son opposition au régime dont la persistance à le gouverner en dépit de lui-même finit par devenir exaspérante.

Il n'est personne pour croire que M. Meighen, en succédant à sir Robert, donne au pays un nouveau gouvernement.

La preuve en est dans cette décision du nouveau premier ministre de suivre l'exemple de l'ancien en s'accrochant au pouvoir malgré tout, avec les débris de ce qui était autrefois une troupe médiocre.

Le public sait d'ailleurs qu'une organisation politique ou un gouvernement dont le chef est M. Meighen ne peut être qu'une organisation ou un gouvernement essentiellement tory, parrain par excellence des privilèges spéciaux et de la protection à outrance.

C'est au libéralisme qu'il faut aller pour remédier au mal dont souffre le pays.

Tandis que le parti conservateur, pour dissimuler son infamie, se présente au public sous un nom d'emprunt, le parti libéral, qui ne craint pas la lumière, conserve le nom que des années de progrès et de prospérité ont ennoblé et reste le même grand parti des Blake et des Laurier.

Aussi n'a-t-il rien à craindre de l'électorat. En Nouvelle-Ecosse, le gouvernement Murray triomphe à nouveau, tandis que l'opposition conservatrice est anéantie ; au Manitoba, le régime Norris est maintenu au pouvoir et le groupe-fermier-indépendant lui promet sa confiance et son appui sur les questions politiques d'ordre général.

Ces victoires ouvrent une série que se complètera par la chute du régime à Ottawa et l'avènement au pouvoir des forces de progrès et d'union, des forces libérales.

### Les mêmes

L'ancienne Commission du Commerce se plaignait que certains ministres obstruaient tous ses efforts en vue d'abaisser le coût de la vie.

Il est probable que ces ministres font encore partie du gouvernement Meighen, car se sont surtout les plus mauvais qui sont restés.

### Leçon

Le peuple canadien, dit un confrère, a tiré au moins une leçon du gouvernement unioniste.

Et c'est qu'on ne peut pas faire des hommes d'Etat de simples politiciens.

### Sa politique

Le gouvernement d'Ottawa vient de conclure un traité de commerce avec les Antilles.

Est-ce pour compenser celui que nous avions avec la France et qu'il a dénoncé ?

### Question

Après avoir été l'ennemi acharné des Canadiens-français, M. Meighen sollicite aujourd'hui leur concours. Quelle opinion aurait-il d'eux s'ils oublièrent ses injures pour lui venir en aide ?

### La réponse

La réponse des Canadiens-français, M. Meighen l'aura d'une façon concrète aux prochaines élections.

Alors, s'il veut douter plus longtemps, c'est parce qu'il ne voudra pas comprendre.

### Bluff

C'est bien à M. Meighen à parler d'union et de solidarité.

Lui qui n'hésitait pas, en 1917, à diviser le pays et à jeter les deux races l'une contre l'autre !

### Le français

La plupart des députés de la presse impériale parlent le français plus ou moins bien.

Nous verrons s'il leur sera facile de comprendre le "Parisian French" de certains Ontariens.

### La charité bien ordonnée

L'auteur du fameux télégramme électoral, M. Meighen, prêche la vérité aux journalistes de l'empire.

C'est le cas de répéter le vieux proverbe : "Medice, cura te ipsum. Médecin, soigne-toi d'abord toi-même !"

### Toutes ensemble

Le "Globe" demande lui aussi que toutes les élections partielles pour Ottawa aient lieu en même temps, et non pas seulement les deux élections ministérielles.

Mais le gouvernement en use comme d'un remède violent : goutte à goutte !

### La véritable union

Tout le monde applaudit au projet d'établir des communications plus intimes entre les journaux des différents dominions.

Ce qui importe, c'est que ce projet n'implique aucune contrainte, et que l'autonomie de tous soit respectée.

### L'échange

Il y a toujours plusieurs côtés à toute question. On dit que le taux de l'échange sur les monnaies européennes est un obstacle sérieux à l'immigration au Canada.

Malheureusement, — comme le gouvernement canadien ne tient aucun compte de cet échange aux douanes, — il n'y a aucune compensation dans le commerce.

### Inquiétudes

Discutant la composition de la nouvelle commission du tarif, composée des ministres Calder, Robertson et Drayton, la "Gazette" dit "que ce n'est pas toujours la meilleure méthode de choisir" les membres d'une pareille commission "pour des raisons de représentation politique ou territoriale."

Ce sont des inquiétudes que nous partageons : notons d'ailleurs que Québec n'est représenté ni territorialement ni politiquement.

### Notre Eté

L'été canadien, malgré les caprices de la température et de la lune, offre invariablement sa période de grandes chaleurs. Elle se déplace, mais ne cède jamais.

Ceux que les jours sombres de juillet avaient ramenés à la ville ont manqué de foi et de prévoyance.

### Son Intérêt

M. Meighen, qui mendie la tolérance et l'adhésion de Québec, nous rappelle une fable de La Fontaine, celle du renard qui à la queue coupée.

Tournez-vous d'abord, et l'on vous répondra !

### Un Revenant ?

On a parlé de la candidature libérale de M. Pugsley dans Saint-John, au Nouveau-Brunswick, aux prochaines élections partielles.

M. Pugsley s'était montré neutre en 1917 et on l'avait récompensé en le nommant lieutenant-gouverneur. Mais c'était en Chambre un orateur puissant : son retour serait vivement commenté.

### Contradictions

Il est pour le moins curieux d'entendre le premier ministre Meighen parler de la liberté de la presse. S'il est un sujet sur lequel l'auteur du bulletin devrait se taire, c'est bien sur celui-là.

### Sans Réponse

On n'a toujours pas encore répondu aux graves accusations portées par M. Murdoch, l'ancien membre de la Commission du Commerce.

Les ministres du gouvernement Borden que ces accusations impliquaient ont jugé à propos de garder un silence prudent.

Désirez-vous faire la connaissance de quelque personne estimable. Envoyez-le en timbres pour détails. Correspondence Club, 311 St. Soto, Los Angeles. 1919 P-ann

# MANNIX NE POURRA DEBARQUER A LIVERPOOL

Le "Celtic" n'a pas fait escale à Queenstown et se dirige vers les côtes anglaises. — Le maître du port de Fishguard, Galles, a reçu des instructions.

## UNE VEHEMENTE PROTESTATION DE T. P. O'CONNOR

(Câble de la Presse Associée)

Fishguard, Galles, 8. — Le maître du port de Fishguard et des stations du bas et du haut de la côte a reçu instruction aujourd'hui de se tenir prêt à recueillir un passager qui est à bord du "Baltic".

Queenstown Irlande, 8. — L'on croit ici que le steamer "Baltic" à bord duquel se trouve le cardinal Mannix d'Australie, a continué sa route sans arrêt. Le vaisseau qui avait été chargé de faire la patrouille est entré au port.

Liverpool, 8. — La police annonce qu'il ne sera pas permis à l'archevêque Mannix d'Australie, qui est actuellement à bord du "Baltic" de descendre ici.

Dublin, 9. — L'on dit qu'Arthur Griffith, éditeur du journal "Young Ireland", et l'un des principaux chefs du mouvement Sinn Féin, est l'homme le plus inaccessible et le plus violent de l'Irlande.

Il semble maintenant que Griffith ne soit plus obligé de s'enfermer de semblables précautions. Un mandat d'arrestation a été levé contre lui, mais nombre de chefs Sinn Féiners sont d'avis que le gouvernement considère que le rôle qu'il joue n'a pas une plus grande influence que s'il posait au martyr dans une prison quelconque.

## LE COUVRE-FEU A CORK

Cork, Irlande, 8. — Les heures du couvre-feu 10 heures p.m. à 3 heures a.m. — sont devenues des heures de terreur pour une grande partie de la population de Cork. Un violent orage a cependant donné aux habitants de cette ville quelques instants de répit dans la nuit de samedi dernier qui devait être une des plus terribles à cause des manifestations que l'on avait organisées pour protester contre la situation qui est faite au cardinal Mannix.

A dix heures, des camions montés par des soldats armés de carabines et de mitrailleuses font le tour de la ville. Pendant le trajet, il y a souvent échange de coups de feu. Le rapport officiel qui a été publié aujourd'hui dit que le bruit des coups de feu semble venir des troupes qui tirent pour disperser les groupements, ou de certaines maisons desquelles on tire sur les troupes. Pendant les heures du couvre-feu il arrive assez souvent que des vols sont commis; suivant la version d'un témoin, un soldat a été arrêté par ses camarades, qui a été pris en flagrant-délit. Ordinairement les témoins de ces événements sont assez nombreux, et bien qu'il soit défendu d'être dans la rue après les heures réglementaires, quelques-uns ont l'autorisation d'y être et avertissent la police au moment opportun.

Aucune excuse ne vaut si l'on est dans la rue sans la permission de la police. Les officiers de police dans le jour sont ordinairement peu nombreux, mais la nuit ils sont légion. En dehors des heures réglementaires, la ville de Cork, au point de vue affaires et commercial, semble avoir sa physionomie des anciens jours. Les marins et les soldats se mêlent à la foule en dépit du fait qu'ils sont considérés comme représentant l'ennemi.

La situation des chemins de fer demeure toujours la même. Les autorités se voient donc obligées d'employer des vaisseaux de guerre pour faire le transport des troupes et des munitions.

## M. T. P. O'CONNOR A DENONCE CE BILL

Londres, 8. — M. T. P. O'Connor, président de la "Ligue unie et irlandaise de la Grande-Bretagne" dénonça violemment le projet de loi relatif à l'Irlande, qui a été passé aux Communes anglaises, la semaine dernière. Cette protestation a été adressée à la Presse Associée, hier soir. Cette loi, a-t-il dit, est la pire loi de coercition qui ait été proposée au Parlement britannique, et, en plus, sans aucun précédent dans l'histoire parlementaire d'aucun pays du monde moderne.

"En matière législative, pour ce qui concerne l'Irlande, ce projet de loi accorde des pouvoirs tellement étendus que les seras n'en ont jamais réclamés de semblables. Il en limite l'exercice à la discrétion de ceux qui devront l'appliquer. Un homme peut être appréhendé en secret, jugé en secret, condamné en secret, en perdu en secret. Il donne au gouvernement le droit de faire n'importe quoi pour réprimer une offense. Le refus de travailler, de porter des munitions, de tenir une assemblée, de chanter une chanson, de remplacer la police, tout cela est sous la garde des autorités. Le gouvernement a refusé d'accepter un amendement qui a été proposé par les libéraux et même par ses propres partisans. Cet amendement pourtant aurait eu pour effet d'enrayer toute tentative de nouvelles offenses. Le gouvernement a répliqué qu'il voulait avoir carte blanche, qu'il suffisait de peu de chose pour constituer une offense en Irlande, quand telle offense n'était même pas prévue par le code. Finalement, le gouvernement s'opposa à tout amendement qui avait pour but de définir la durée pour laquelle la loi serait en force. C'est pour toujours.

Remarquez bien le contraste. Jeudi soir dernier le premier ministre Lloyd George déclara qu'il ne pouvait pas fixer de date quant à la durée de la mise en application de la loi. Vendredi il faisait cadeau de la coercition à l'Irlande "pour toujours". C'est la politique contre laquelle j'ai tant de fois protesté dans la Chambre des Communes. Le mouvement d'insurrection organisé par sir Edward Carson, le chef de l'Ulster, et l'aplatissement dont le premier ministre fait preuve devant sir Edward, ce sont les principaux facteurs des troubles de l'Irlande".

Sir Hamar Greenwood, secrétaire en chef de l'Irlande, partisan de la nouvelle loi, dit qu'elle n'a en vue que la justice pour l'Irlande. "Les apologistes de l'Irlande, dit-il, s'effrayent parce que la situation politique est grave en Irlande. Je suis heureux de déclarer que l'élément modéré de l'Irlande ainsi que les hommes influents et, tant parmi les Unionistes que parmi les Nationalistes, se préparent à créer une saine opinion en Irlande. Tout ce que veut la loi c'est de procurer à l'Irlande le moyen de réprimer les troubles. Les cours civiles pourront devenir des cours martiales et être légalement constituées. L'établissement d'une république irlandaise sera fatal à la sécurité de l'Empire, et je crois, fatal à l'Irlande. C'est mon opinion que le haut clergé catholique, sous la direction de son chef éclairé, le cardinal Logue, voit avec horreur l'énormité des crimes commis en Irlande".

## COMMENTAIRES DIVERS.

Dublin, 8. — L'on commente ici de diverses façons l'attitude du gouvernement à l'égard du cardinal Mannix. L'évêque Browne a dit à la cathédrale de Queenstown : "Il n'est pas permis à un fils et à un prêtre de ce diocèse de mettre le pied sur son sol natal, tout comme s'il était un criminel, et ce à cause de ses opinions sur la situation qui est faite à l'Irlande. Il venait chez lui tout simplement pour y saluer sa vieille mère et y rencontrer ses amis. Ce soir il sera porté au-delà du port tout comme un captif. Vous pouvez être assurés qu'il n'est ce que nous pensons de lui et est arrivé à Liverpool, hier soir, de son passé, que son cœur irlandais dans le but d'y rencontrer l'archevêque."

Un télégramme qui a été envoyé de Dublin à l'archevêque Mannix, mercredi dernier, est resté sans réponse. L'on a conclu de là que les autorités du "Baltic" ont pris les moyens nécessaires pour empêcher de se tenir en communication avec qui que ce soit.

## L'ARRIVEE DU "BAL TIC"

Liverpool, 8. — Les autorités de la ligne White Star ont annoncé que le steamer "Baltic" est attendu pour lundi soir à six heures. L'on n'a rien dit à l'archevêque Mannix, mais la délégation de Dublin, présidée par le maire de la ville, qui est arrivée à Liverpool, hier soir, de son passé, que son cœur irlandais dans le but d'y rencontrer l'archevêque."

que s'attend à ce qu'il soit en ville sous peu et fait tous les préparatifs nécessaires à son arrivée.

Il paraît y avoir un peu d'excitation dans certains milieux. Mais aucune démonstration n'a été organisée. Un groupe d'Irlandais stationnait au coin d'une rue; la police craignant qu'ils allaient organiser une manifestation leur demanda de se disperser. C'est ce qu'ils firent à la demande du maire.

## UNE GUERRE PLUS ACTIVE

Cork, 8. — Les autorités militaires déclarent qu'elles ont été informées que la république a l'intention d'entreprendre une guerre encore plus active, dans les trois mois qui suivront, contre les envahisseurs. Il appert de cette déclaration que la république a l'intention d'élargir les cadres de son armée et d'y faire entrer ceux qui sont demeurés en dehors du mouvement.

L'on ne peut prétendre cependant pouvoir réduire l'armée britannique qui est des mieux équipées; ce que l'on veut c'est de provoquer une intervention internationale.

L'on dit que les républicains sont à court de fonds, le secours monétaire n'étant pas venu des Dominions et des Etats-Unis tel qu'on l'espérait. L'on croit aussi qu'avec une armée plus considérable personne ne sera tenté de penser que la sympathie est une aide suffisante.

Les autorités militaires déclarent aussi que plusieurs viendront des Etats-Unis pour aider à la mise en application du projet.

## COUPS DE FEU

Belfast, 8. — Alors que l'on hisse quelques drapeaux Sinn Féin en vue de préparer une manifestation à l'archevêque Mannix, à Londonderry, il y eut échange de coups de feu entre les troupes et l'élément Sinn Féin.

ATTACHE CONTRE LA POLICE  
Belfast, 8. — Neuf officiers de police ont été attaqués à Kilderry, dans le comté de Cork, aujourd'hui. De ce nombre, cinq ont été blessés. Les armes qu'ils portaient leur avaient été enlevées.

## 1000 CAISSES DE LIQUEURS DE MONTREAL

(Presse Canadienne)

Ogdensburg, 8. — Le steamer Samuel Marshall parti de Montréal samedi a été arrêté à Prescott, Ontario, par ordre des autorités provinciales. Le vaisseau était chargé d'au-delà de 1000 caisses de whiskey, de gin américain et canadien, évaluées à environ \$40,000. Il est parti de Montréal à destination de certains ports du Lac Ontario. Son propriétaire a pu fournir les garanties nécessaires à sa mise en liberté.

## L'HON. M. MEIGHEN ET LE REFERENDUM

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 7. — Recevant une délégation représentant le comité du referendum de l'Ontario, l'hon. premier ministre Meighen a déclaré qu'il était impossible d'autoriser que le referendum soit tenu avant le 18 avril, 1921, date qui a été récemment fixée par une proclamation. Les délégués demandaient que le vote sur cette question soit pris le 25 octobre, date que l'on avait provisoirement fixée avant que la proclamation fédérale n'ait été émise.

"Nous n'avons pas le pouvoir, a déclaré le premier ministre, de faire aucun changement, quand même nous le voudrions et je ne suis pas prêt à déclarer que même si nous en avions le pouvoir, nous serions disposés à dépenser un demi-million de dollars pour épargner la courte période de temps que l'on s'agit.

Le Rév. Dr A. S. Grant, secrétaire du comité du Referendum a présenté la cause au nom de la députation et a déclaré qu'il serait possible de préparer les listes pour que le vote ait lieu le dernier lundi du mois de janvier, 1921. Il a ajouté que le mois d'avril serait un moment mal choisi pour ce referendum à cause des conditions qui existent dans les villes situées à la frontière où le trafic des liqueurs est devenu un danger pour la vie et la propriété des citoyens.

M. Meighen a répondu que lorsque la question avait été étudiée par le gouvernement, aucune organisation, pas même la Liberté League n'avait demandé à ce que la votation ait lieu plus tard qu'au mois de janvier, mais que le gouvernement n'avait fixé cette date du mois d'avril et n'avait résisté aux suggestions faites pour le mois de janvier, que dans le but d'éviter une dépense non nécessaire et d'épargner un demi-million de dollars.

## LES SOVIETS ET L'AROUAMIE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 8. — Un cablogramme de Moscou annonce que Tchitcherin, ministre des Affaires étrangères des Soviets, a envoyé une note au gouvernement de la Roumanie pour l'informer que la Russie est prête à reprendre des négociations de paix avec ce pays. Le ministre attribue à un malentendu la suspension des négociations.

# LA REPOSE DES SOVIETS AU PREMIER MINISTRE LLOYD GEORGE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 6. — Le "Times" dit que Kemanef a reçu la note du gouvernement des Soviets, jeudi soir, et qu'elle sera remise au premier ministre Lloyd George vendredi matin.

Selon le "Times", la note déclare que les Bolchevistes peuvent en vertu du droit militaire et international continuer la guerre contre la Pologne jusqu'à ce que l'armistice soit conclu. Ils sont prêts cependant à signer un armistice et à cesser les hostilités immédiatement après le retour des délégués qui auront été investis des pouvoirs nécessaires pour conclure l'armistice et signer un traité de paix.

Les Bolchevistes déclarent que de telles mesures sont motivées par l'attitude des Polonais qui pourraient à la faveur d'un armistice se réorganiser en vue de prolonger la guerre.

Le "Times" poursuit en disant que le gouvernement des Soviets a l'intention d'offrir à la Pologne pleine et entière jouissance de son indépendance et une extension de territoire telle que prévue par le traité de Versailles.

La note ajoute que les délégués des Soviets, qui sont actuellement à Londres, ont tous les pouvoirs nécessaires pour signer la paix avec la Grande-Bretagne ou conclure n'importe quelle autre entente. Le gouvernement insiste cependant pour qu'une paix séparée soit faite avec la Pologne.

# LE BILL DE L'IRLANDE EST VOTE EN DEUXIEME LECTURE

Mais ce n'est qu'après un débat des plus passionnés. — Passe-d'armes sévères entre MM. Lloyd George et Asquith. — Vingt bills de coercition en Angleterre depuis 120 ans. — Le discours de M. Lloyd George.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 5. — Après un débat des plus passionnés, au cours duquel Lloyd George et M. Asquith ont eu des passe-d'armes assez sévères, le gouvernement a défilé la motion de John Robert Clynes (député ouvrier) qui demandait le renvoi du nouveau bill de l'Irlande à six mois. Le projet de loi a subi sa deuxième lecture et le vote a donné le résultat suivant : 289 contre 71.

Andrew Bonar Law a proposé que le bill subisse sa troisième lecture à six heures demain soir.

A l'ouverture du débat l'on a parlé des jours de Barnell. M. Asquith fit une charge à fond de train contre le premier ministre en déclarant que la situation en Irlande demandait la main de fer d'un Cromwell. Il a beau chercher, dit-il, il ne voit pas de Cromwell parmi les membres du gouvernement. Le premier ministre rétorqua en faisant un tableau du régime auquel avait présidé, M. Asquith quand il était au pouvoir.

Sir Hamar Greenwood, secrétaire en chef de l'Irlande, a ouvert le débat en expliquant que le nouveau projet n'était pas à l'effet de persécuter l'Irlande et que son application serait laissée à la discrétion du gouvernement.

M. Asquith prit alors la parole et tint le gouvernement responsable en grande partie de la situation qui existe en Irlande. Cette déclaration fut soulignée par des cris de désapprobation qui partaient des rangs de l'opposition. Il déclara en plus qu'il n'était pas effrayé par le spectre d'une république irlandaise parce qu'il croyait que le meilleur moyen de la faire disparaître était d'accorder à l'Irlande le gouvernement responsable des Dominions. Un député qui lui reprochait de n'avoir jamais cherché à apporter une solution à la situation, M. Asquith répondit : "Je suis maintenant prêt à en offrir une".

Dans sa réplique le premier ministre Lloyd George dit que M. Asquith ne pouvait pas parler au nom de l'Irlande quand il demandait pour elle la force du gouvernement des Dominions. Elle veut avoir une armée, une marine, je demanderai à M. Asquith s'il serait prêt à les lui donner.

Les ports irlandais constituent la plus dangereuse menace pour l'Angleterre. M. Asquith fait un tableau trop sombre en réalité de la situation et des difficultés qu'elle présente de façon à faire croire à l'Irlande et aux Etats-Unis que l'Angleterre a l'intention d'accorder l'autonomie à l'Irlande.

M. Lloyd George a du faire face à de nombreuses interruptions au cours de son discours et à maintes reprises l'Orateur a dû intervenir pour rétablir l'ordre. Dans le cours de ses reproches à l'adresse de M. Asquith, le premier ministre qu'on pouvait supposer du discours de M. Asquith que l'Irlande était un paradis en 1918, tandis que réellement, au cours de cette année 150,000 hommes étaient engagés dans un complot de trahison et de négociations avec l'Allemagne. Il dit que cette armée devait attaquer la Grande-Bretagne deux mois après que l'offensive allemande aurait été déclanchée, ce dont il a été informé à cette époque.

La même année, continue-t-il, nous avons découvert des documents dans les poches d'hommes qui sont aujourd'hui les chefs du sud et de l'ouest de l'Irlande, ce qui démontre qu'il existait une entente entre eux et les Allemands par laquelle ils devaient nous attaquer au moment le plus critique.

Le grand argument de M. Lloyd George est que le gouvernement était prêt à faire de grandes concessions pour maintenir la paix, obtenir la bonne volonté et la collaboration. Mais, dit-il, si on avait eu recours à la solution de constituer l'Irlande en Dominion, il aurait fallu faire des déclarations définitives concernant l'armée, la marine et les ports, et sur la position de l'Ulster qui ne pouvait être forcé à entrer dans un parlement de Home Rule.

On n'a remarqué aucune disposition dans le sud et dans l'ouest tendant à nous laisser voir qu'une telle solution serait acceptée. Il croyait qu'il y avait de très satisfaisants indices que les opinions changeaient quelque peu relativement à ces demandes extravagantes, mais tandis que la campagne d'outrages et de meurtres continue, le gouvernement n'avait d'autre alternative que celle de présenter le bill qui est actuellement devant la Chambre.

La règle pour confiner le débat de la seconde lecture du bill des Crimes Irlandais à quatre heures, l'action finale devant être prise demain soir, a été adoptée après quelque discussion, par un vote de 273 à 68. T. P. O'Connor, sir Donald Maclean, M. Clynes et autres, qui ont attaqué cette méthode de présipitation, déclarèrent que leur attaque n'était pas contre le bill lui-même, mais ils s'opposent à cette mesure qui élimine tous les droits de la constitution britannique, qui permet une discussion libre sur

toutes les discussions. M. O'Connor assure le gouvernement que sur vingt bills de coercition adoptés depuis 120 ans, la discussion la moins longue qui a eu lieu l'a été de 21 jours.

M. Bonar Law se déclara en faveur d'une prompt action parce qu'il croit à la "nécessité d'établir rapidement un système de parlement en Irlande."

## LA LOI DU BAILLON

Londres, 5. — Les Communes ont procédé à la seconde lecture du projet de loi relatif à l'Irlande et pour rapporter progressivement le gouvernement appliqué le baillon.

## DE VALERA VEUT LA REPUBLIQUE

Washington, 5. — Eamonn de Valera, qui s'intitule "président de la République Irlandaise", a rendu public aujourd'hui un cablogramme qu'il a envoyé à Arthur Griffiths, l'un des chefs de la nouvelle république, dans lequel il qualifie de rapports absurdes ceux qui tendent à faire croire que de Valera a déclaré à ses collègues d'Irlande qu'il accepterait un mode de gouvernement qui mettrait l'Irlande sur un pied d'égalité avec les Dominions.

Le message dit : "Il est évident que l'on tente de répandre la rumeur en Irlande que j'aurais écrit une lettre par laquelle j'aurais accepté ce mode de gouvernement. Je n'ai jamais, en aucun temps, écrit une telle lettre. Que ceux-là qui ont répandu la nouvelle fassent leurs preuves. Je leur permets de publier les lettres qu'ils ont signées pour moi, de quelque nature qu'elles soient."

Personne ne croira maintenant que la république est établie, je conseillerais à l'Irlande d'accepter un autre mode de gouvernement que j'aurais refusé en temps ordinaire. Tout ce qu'on a dit et publié est absurde.

## DROIT DE CITE A MER. MANIX

Dublin, 5. — Le conseil de ville, réuni en séance spéciale, a voté à l'unanimité le droit d'entrée au cardinal Mannix, archevêque d'Australie. Un comité a été organisé qui devra recevoir l'archevêque.

La séance a revêtu le caractère ordinaire. Les galeries étaient pratiquement vides de spectateurs. Lecture a été faite d'un cablogramme adressé par les Irlandais de Cape Town qui protestent contre l'attitude du gouvernement qui voudrait empêcher l'archevêque Mannix de mettre pied à terre. Au cours des discours qui ont été prononcés, les orateurs ont tous déclaré qu'en dépit de la décision du gouvernement britannique, le cardinal descendrait en Irlande.

# L'ITINERAIRE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DU TARIF

La première séance aura lieu à Winnipeg, le 15 septembre. — Après avoir visité l'Ouest, les commissaires viendront dans l'Est.

(Presse Canadienne)

Ottawa, 6. — La commission promise pour reviser le tarif canadien a été nommée et commencera ses séances le 15 septembre à Winnipeg. La commission sera composée de Sir Henry Drayton, ministre des Finances, président; l'honorable J. A. Calder, président du Conseil Privé et le sénateur Robertson, ministre du Travail. A la suite des réunions tenues à Winnipeg, la Commission se rendra en Colombie-Anglaise et entendra les opinions des citoyens de la côte du Pacifique.

La même chose sera faite dans toutes les provinces.

L'itinéraire de la Commission sera comme suit : Winnipeg, Victoria, Vernon, Nelson, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Brandon, Winnipeg, Port Arthur, Sault Ste-Marie, Windsor, Ont., London, Halmilton, Toronto, Kingston, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, St-Jean, Moncton, Sydney, Charlottetown, Halifax et Ottawa.

On espère, a dit Sir Henry Drayton qu'à la première séance de Winnipeg, les grandes lignes des problèmes en jeu seront discutées et soumises à la Commission.

Le devoir de la Commission est d'obtenir le mieux possible tous les faits qui affectent les nécessités et les besoins de la production sous tous ses aspects ainsi que les besoins du travail. Une déclaration a ajouté M. Drayton, devrait être faite sur ce que ceux qui comparait devant la commission, désirent. En un mot, les commissaires veulent des conclusions, des statistiques, des faits et des preuves.

plissement de mes devoirs parlementaires, je n'ai failli à l'honneur soit envers mon comté ou envers les vétérans du Canada".

Les autres membres du parlement dont on demandait la démission ont promis de donner à la requête toute leur considération.

# SIR GEORGE FOSTER EST DECIDE DE SE CRAMPONNER

Il répond à la G.A.U.V. que sa demande de démission n'aura sur lui aucun effet. — Il ne craint pas de montrer son record de guerre. — Un mandat à accomplir jusqu'au bout.

(Câble de la Presse Associée)

Toronto, 5. — Sir George Foster, député de Toronto-Nord, n'a pas fait un accueil bien sympathique à la demande de la G. A. U. V., voulant qu'il démissionne et que les autres représentants du district de Toronto fasse de même. Dans sa réponse, sir George dit : "J'ai ma manière de voir relativement aux services que je dois à mon comté et à mon pays, et je crois avoir le droit de les rendre d'une façon qui répondra mieux à l'intérêt public."

"Mon comté m'a confié un mandat pour le terme légalement constitué et non pas pour une fraction de terme parlementaire. Je suis enclin à penser qu'un tel mandat ne devrait pas être dédaigné de la façon dont vous faite mention."

"Pour ce qui est de mon appui pour la guerre, mon travail est bien connu. Tout en regrettant que ce travail n'ait pas votre entière approbation, je persiste à espérer qu'il se trouve au Canada des citoyens et des soldats qui pensent différemment. Il est peut-être futile pour moi d'affirmer qu'en aucune occasion, dans l'accom-

# LE DR EMMANUEL FOURNIER DE ST-JEROME, EST DECEDE

La population de St-Jérôme perd en lui l'un de ses plus distingués citoyens. — Homme de grand talent et orateur remarquable. — Une perte pour le parti libéral.

Saint-Jérôme, 5. — Notre population est ici rudement éprouvée par la nouvelle de la mort du Dr Emmanuel Fournier, l'un des citoyens les plus estimés et les mieux connus de notre ville et de toute la région du nord. La mort a été subite, car rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine et le docteur paraissait en excellente santé. La mort est survenue dans la nuit de mercredi; c'est au matin seulement qu'on l'a constatée, quand on a voulu éveiller le défunt.

Le Dr Fournier était âgé de 60 ans environ et il était né à St-Jérôme. Il fit ses études à St-Jérôme et à Ste-Thérèse; puis il étudia la médecine à l'université Victoria de Montréal. Il a pratiqué sa profession à St-Jérôme et à Lowell, Mass., d'où il revenait après quelques années d'absence. Il se fixa dans sa ville natale.

C'est le fils d'une vieille famille libérale et le défunt lui-même était président de l'Association Libérale du comté. C'était l'un des piliers du parti dans le comté et son influence se reflétait partout. Il avait aussi été maire de St-Jérôme durant plusieurs années. Le défunt s'occupa activement de colonisation avec M. le curé Labelle. Géographe distingué, il a fait plusieurs cartes remarquables des régions du nord.

C'était également un homme très instruit et très renseigné, qualités qu'il augmentait d'un talent oratoire de belle envergure. Il a prononcé bon nombre de discours remarquables.

Il laisse pour pleurer sa perte sa femme (née Valois); ses filles, Mme Achille Rolland, Mme Henri Parent; Mlle Alice et Germaine; ses fils, Henri et Edouard-Charles.

Les funérailles seront annoncées plus tard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

# UN FRANCO-AMERICAIN TUE SA FEMME ET SA BELLE-MERE

Double meurtre révoltant commis de sang-froid. — Le coupable est arrêté et fait une confession dramatique. — M. Ed. Lapointe, de Sebec.

Lewiston, Me., 4. — Une double et horrible tragédie vient de se dérouler dans le petit village de Sebec: Edouard Lapointe, un Canadien-français immigré en ce pays depuis quelques années, a assassiné sa femme et la mère de celle-ci, à la suite d'une série de chicanes de famille.

Lapointe, qui a avoué son double crime, a déclaré que cette triste affaire ne se serait pas produite si sa femme, dont il était séparé depuis quelque temps, avait voulu reprendre la vie commune avec lui.

La mère de la jeune femme est une dame Annie C. Higgins. D'après les aveux du meurtrier, le crime avait été prémédité dans le cas de la femme Lapointe, mais la belle-mère avait été tuée par accident. Lapointe avait aussi l'intention de se suicider après son crime, mais on ignore pourquoi il n'a pas donné suite à ce projet.

Après son arrestation, le malheureux a fait une confession de son acte et des raisons qui l'ont motivé, au shérif du comté.

Il y a une couple de mois, Lapointe avait été arrêté et condamné pour avoir brutalisé sa femme, qui, depuis lors, vivait à la maison de son père avec ses deux enfants. C'est dans cette maison que le double crime de vendredi eut lieu. Vers neuf heures du matin, Lapointe se rendit à la demeure Higgins et promit à sa femme de se comporter paisiblement si elle voulait retourner avec lui. Sans tenir compte de ses supplications et de ses menaces, Mme Lapointe refusa de le suivre.

Lapointe retourna à la ferme où il était employé et s'arma d'une carabine, puis il se rendit au village pour acheter des cartouches. C'est vers heures de l'après-midi que le crime a été commis; l'accusé a obstinément refusé de donner des

renseignements précis sur les circonstances immédiates de son acte.

Le seul témoin du crime est le fils même de la victime, un enfant de cinq ans. Peu après l'arrivée de Fred Higgins, frère de Mme Lapointe, la malheureuse n'était pas encore morte, elle lui indiqua l'intérieur de la maison où il pénétra; dans une chambre à coucher, Higgins trouva sa mère étendue morte, dans une mare de sang sur le plancher.

La jeune femme mourait peu après, sans avoir pu prononcer une parole. A ce moment, Bert Higgins, le mari et père des deux mortes arriva sur les lieux. Il était à travailler dans une grange assez éloignée de la maison, lorsqu'il entendit les coups de feu. Il laissa aussitôt son travail et courut vers la maison.

Son crime accompli, Lapointe s'échappa dans un petit bois, d'où il pouvait suivre les allées et venues des voisins.

C'est l'enfant de Lapointe, le petit Frank, qui a déclaré à la police que c'était son père qui était l'auteur de ce double assassinat.

Lapointe, la nuit venue, s'était dirigé vers la ferme, où il travaillait; c'est là que la police l'attendait.

Pendant le trajet de Sebec à la prison, dans quelle condition était sa femme et après qu'on lui eut dit qu'elle était morte, il se tut et garda ainsi le silence jusqu'à la geôle.

Au cours de sa confession, Lapointe a avoué avoir tué les deux femmes, mais il a ajouté que son intention était de tuer sa femme, Gladys, seulement, et que ce fut involontairement qu'il tua aussi sa belle-mère. Cependant il a refusé de dire la raison pour laquelle il avait tiré sur la vieille femme.

PAGE FEMININE

SI...

Vous m'emmèneriez en Espagne Voir les châteaux les plus dorés, Sur la montagne, la montagne Pleine de papillons pourpres...

Vous m'emmèneriez à Fiesole Voir, dans le calme du matin, Les cyprès dont l'âme s'envole Vers la beauté du ciel latin.

Vous m'emmèneriez en Turquie, Et, la pipe embaumée aux doigts, Vous me lieriez à votre vie Avec de longs colliers de bois...

Vous m'emmèneriez en Bohême, Et, du cœur le plus musical, Vous me diriez, tout bas: Je t'aime, Dans un royaume de cristal...

Vous m'emmèneriez en Asie, Pour voir ruisseler à mes pieds Les sources de la poésie Et les ombres des vieux palmiers...

Vous m'emmèneriez vers toute onde, Vers tout bois et tout ciel, aussi... Au bout du monde, au bout du monde, Et bien plus loin, peut-être, si...

En coche, dans l'hôtelier, A Meudon, vous m'emmèneriez... Vous m'aimeriez à la folie, Si vous m'aimiez... ?

HELENE PICARD.



Gingon et solide percale sont très en vogue pour toilettes du matin, tandis qu'une toilette légère est très bien vue pour l'après-midi.

CHRONIQUE DE LA MODE

Le luxe de la dentelle

(Pour le "Canada")

Le luxe de la dentelle a toujours existé, qui n'a, dans le fond de ses droites, un point d'Alençon, une dentelle de Bruges, une valenciennes précieuse, venant d'une aïeule, et conservée pieusement.

C'est le moment de leur faire recevoir le jour et d'en garnir les toilettes légères de cet été, si le budget ne permet pas de porter une robe tout en dentelle, telle qu'on en fait en ce moment.

Le chantilly noir se voit beaucoup, posé sur fond de satin; exemple, telle jolie robe coquille sur les épaules, avec le corsage drapé et fermé de côté par un chou de ruban comète blanc Nattier; ou cette autre, en chantilly également, avec tunique drapée et corsage en chantilly, posé sur satin blanc et descendant en points devant, tandis que la jupe est en satin noir. Des bretelles de velours ont l'air de maintenir la tunique; un lien de velours serre la manche courte, au-dessus du coude.

Simplicité extrême et suprême élégance, telles sont les qualités primordiales de la robe de dentelle. La richesse de ses dessins supprime, en fait, toute ornementation, qui ne ferait que l'alourdir, et un simple mouvement drapé suffit à lui donner un chic incomparable.

Voici encore deux modèles charmants pour ce genre de toilette. L'un est un fourreau de dentelle blanche, posé sur un dessous blanc également et ceinturé de mousseline de soie verte jade, formant une énorme coque sur le côté; avec cela un chapeau de tulle à bord retombant. L'autre, faite d'énormes coques, en dentelle, d'un côté, et en satin blanc, de l'autre; le haut du corsage est également en satin blanc. A la taille, touffe de roses rouges. Chapeau de tulle blanc, couronné de roses rouges.

Avec l'été, les fleurs se multiplient sur les chapeaux: en couronnes, sur les grands canotiers de paille ou de satin, avec bord de paille. Sur les toques, qu'elles recouvrent presque entièrement, elles sont volumineuses, en velours, le plus souvent, et se posent à plat. Malgré la somptuosité des tons et la majesté des fleurs choisies, le chapeau reste quand même simple; car il est à remarquer que plus les robes sont ouvragées, chargées, compliquées, plus le chapeau reste modeste et sobre de garniture. C'est à cela que se reconnaît la femme de goût. Les algues, les paradis, qui se portent tous les jours, sont surtout réservés pour les chapeaux de cérémonie.

Les trotteurs sont presque exclusivement garnis ou faits de ruban. Mais comment la vogue de ce dernier n'a-t-elle été si grande, de même que celle des sweaters de soie, qui se portent communément en guise de corsage ou de blouse, sous la veste tailleur. Il faut reconnaître que la nuance vive de ces sweaters, que le brillant de la soie, sont charmants, vus dans l'entrebaillement de la veste.

Il y a sans dire pourtant que ce joli vêtement ne doit se porter que dans la vie courante. Il serait déplacé dans une circonstance où une toilette plus élégante est obligatoire.

On paraît avoir renoncé une fois encore à l'exagération du ballonnement des jupes. Je ne crois pas que les ferrets de la crinoline voient, cette année, leurs efforts couronnés de succès. Les essais qu'on en a faits au théâtre et dans les bals ont pu séduire quelques adeptes de l'excentricité, mais les femmes de goût, et elles sont la grande majorité, font heureusement, ont bien compris tout de suite que la ligne inesthétique qu'on cherchait à leur imposer n'avait rien qui pût les avantager; elles sont revenues bien vite à la ligne souple et légèrement drapée, si sayante et si gracieuse.

Ce que l'on voit beaucoup, ce sont des broderies blanches sur lainage sombre; bleu marine surtout. Corsages entièrement brodés ou soutachés jusqu'aux hanches; bas de jupe, brodés sur une grande hauteur, capes, paletots droits, tous recouverts ou enrichis de ces broderies aux dessins capricieux et riches qui donnent une note fort agréable et caractéristique de la saison.

MICHELINE.

AU JOUR LE JOUR

Chambre de poète à louer.

Un écriteau se balance, rare avis, sur lequel on peut lire: Chambre de garçon à louer. Cela vaut bien la peine qu'on s'arrête, d'autant plus que la maison qui se pare orgueilleusement de cet écriteau, comme un nouveau feu sacré arborant pour la première fois son ruban rouge, est une maison historique. Une plaque en fait foi, portant ces mots gravés:

ICI HABITAIT

EN 1798

LE POETE

ANDRE CHENIER

La chambre d'André Chénier est à louer!

La maison est bien connue, les guides ne manquent jamais de la faire voir aux touristes; elle dresse au carrefour de la rue de Cléry et de la rue Beauregard sa carcasse dégingandée si haute et si étroite qu'elle paraît mal en équilibre. C'est assurément la plus petite maison de Paris; une chambre qui n'est pas bien grande, suffit pour en occuper tout un étage. Un débit de boisson est installé au rez-de-chaussée; c'est un vieux cabaret dont la devanture peinte en brun rouge et les grilles robustes sont de la bonne époque, mais le patron est aussi savetier et, chez lui, on boit au son d'un marteau infatigable qui frappe sur quelque vieille semelle. La petite salle ne peut pas contenir beaucoup de clients à la fois d'autant plus qu'un comptoir prend beaucoup de place chargé de verres et de bouteilles. Aux murs aussi sont des verres, rangés de bas en haut, et puis tout d'un coup, un livre; ce sont les œuvres d'André Chénier. Le portrait du poète est accroché près de la fenêtre, et dans un vide-poche en carton s'accrochent les cartes des visiteurs de marque.

Il faut, pour arriver aux chambres à coucher, monter un petit escalier très raide et sans doute aussi vieux que la maison. C'est par là que Chénier rentrait chez lui, quand il vint habiter cette étroite bâtisse, après le séjour qu'il avait fait à Versailles pour rétablir sa santé et tenter de se faire un peu d'argent. Mais comment pouvait-il croire y être parvenu après avoir écrit dans le Journal de Paris que Brissot barbouillait "avec du sang et de la fange le patriotisme français", après avoir parlé de "l'ambition versatile et rusée de Roederer", de la cruauté naïve de Pétion, de Condorcet, cité comme une émule de Marat et de Brissot, de l'atroce démente "du stupide David". Il y en avait là plus qu'il n'en fallait pour perdre un homme; le poète était encore ignoré, mais le publiciste était célèbre. Comment aurait-il pu échapper aux policiers qui le guettaient? Il fut arrêté à Passy, chez ses amis Pastoret...

Et voici à présent sa chambre à louer au mois ou à la semaine. La maison appartient à un brave homme qui l'habite; mais vivre sous le toit qui abrita un héros aussi illustre ne lui fait pas tourner la tête. Les touristes lui demandent toujours: "Et vous, monsieur, n'êtes-vous pas un poète?", car un sonnet du "successeur" d'André Chénier serait une curieuse pièce de collection; mais le brave homme ne va pas chercher si loin et répond tout bonnement: "Ma foi non, je n'écris pas en vers."

"Défunt M. George Cain", comme il dit, venait souvent le soir; il voulait lui faire visiter le musée Carnavalet; mais l'autre se récusait: "J'y suis allé une fois, cela me suffit; un de vos gardiens m'a même jeté dehors parce que je m'étais assis dans le fauteuil de Voltaire!"

Les locataires de la chambre d'André Chénier peuvent se vanter d'avoir un bon propriétaire. Ces locataires sont d'ordinaire des ouvriers du quartier. Un pâtissier employé aux brioches de la Lune vécut là plusieurs années. C'était avant la guerre. Mais pourquoi jamais un poète n'eût-il l'idée de s'installer là-haut dans cette petite chambre qui prend le soleil par tous les côtés et dont les fenêtres donnent sur une pittoresque perspective de vieux toits et de vieilles maisons avec, pour corser le spectacle, la porte Saint-Denis et la foule qui passe sur le Boulevard? La Muse d'André Chénier rôde peut-être encore dans les couloirs de la vieille demeure, et cela ne coûte que vingt francs par semaine.

Eh! oui, c'est bien tentant! Mais abandonnez tout espoir, vous qui déjà préparez votre valise pour aller vous installer dans la chambre de poète. L'écriteau ne s'est pas balancé longtemps en vain. Quand nous sommes arrivés, il y avait belle lurette que la chambre était louée.

André WARNOD.

CAUSERIE FEMININE

L'art des bouquets.

L'art d'assembler les fleurs cueillies semble si naturel qu'il doit remonter jusqu'aux premiers âges de l'humanité. Dans la vie publique et privée des peuples les plus anciens, en Mésopotamie, en Egypte, chez les Mèdes et les Perses, à Athènes, à Rome, parmi tous les centres de la civilisation païenne, les fleurs étaient leurs gammes douces et sereines dans la vibrante symphonie des coutumes barbares, des cérémonies bruyantes et de toutes les manifestations ayant trait aux mœurs généralement violentes de l'époque. Leurs gerbes odorantes et multicolores étaient indispensables aux divers exercices de culte, et les bouffes blancs qu'égorgaient la main rude du sacrificateur rougissaient, de leur sang, les corolles gracieuses et les feuillages entrelacés qui les enguirlandaient.

Mais la principale débâche de fleurs historique connue se révèle surtout dans la vie intime des Romains et, notamment, au cours de copieux repas qui, après le coucher du soleil, clôturait la journée. Chaque convive portait plusieurs couronnes symboliques ou d'agrément: une sur le front pour se garantir de l'ivresse, une seconde au cou pour en respirer les odeurs savoureuses, et, parfois, une troisième en guise de ceinture, autour des hanches, pour permettre aux yeux d'en admirer les nuances et les chatouillements. A un certain moment, chacun effeuillait dans sa coupe les pétales les plus frais et l'os buvait avec délices, le vin ainsi aromatisé.

Les bouquetières d'Herculaneum et de Pompei avaient une renommée universelle pour le talent qu'elles possédaient dans la confection de leurs thyrses, de leurs gerbes, de leurs couronnes et de leurs festons; et c'est une jeune fille de Syracuse, nommée Glycère qui a inspiré le premier poète de fleurs, le vieux Pausias. Les gentilles vendeuses qu'à l'occasion de certaines fêtes philanthropiques, nous rencontrons, aujourd'hui, à tous les coins de nos rues et de nos boulevards, ne sont que de pâles souve-

nirs, de vagues reminiscences, des visions effacées des fameuses bouquetières d'autrefois. A Cannes, à Capoue, qui paraissent avoir été, dès l'origine, le véritable paradis des fleurs européennes, les bouquetières remplissent un véritable sacerdoce. Leurs marchandises, chefs d'œuvre de richesse et de goût, parlent une langue imagée. Des robes et des manteaux étaient entièrement fabriqués avec des pétales, aux tons harmonieux. Les jeunes filles, d'autre part, suspendaient à leurs fenêtres des rideaux composés de violettes naturelles, et empressées de gouttelettes d'eau vive.

Si nos jouvenceaux contemporains n'ont plus guère le loisir — et surtout le moyen — de s'adonner à d'aussi patientes et délicates besognes, encore aiment-elles les fleurs et savent-elles en orner leurs croisées et leurs appartements, mais, peut-être, cette ornementation se ressent-elle vaguement du caractère désordonné, superficiel et vaniteux de notre temps...

Ne me parlez pas, en effet, de ces bouquets coûteux que soutient habilement un squelette de tiges factices autour desquelles huit roses amémies et quinze œillets doubles montés sur fil de fer s'efforcent de sourire et d'embaumer. Toutes ces fleurs forcées en serre et maquillées par de savants arroseurs, ou l'eau vaporisée s'efforce en vain de maintenir une jeunesse artificielle et de réveiller une âme odorante, me font penser, malgré moi, à ces belles mondaines, aux vêtements truqués, aux lèvres fardées, aux yeux agrandis par le khol et au teint adouci par la veloutine...

Combien je préfère le bouquet rustique, à la mode ancienne, sain, riant et plantureux, tel que nous en faisions, autrefois, à la campagne, nos marines ou nos grand'tantes, lorsque nous allions les réjouir un peu, dans leurs vieux ermitages, aux jours de vacances. Une touffe de reines-marguerites s'élevait traditionnellement au centre, entourée d'un large cercle de réséda; quelques brins de lavande, de camomille et de mélisse se confondaient ça et là; puis venaient successivement, selon la saison, les roses paysannes, les pois de senteur, les soucis d'or pâle, les lys majestueux, que sais-je? Ces petits chefs d'œuvre idylliques réjouissaient et embaumaient nos chambrettes une semaine durant. Mais voilà, il faut, aujourd'hui, pour posséder de ces vrais bouquets, avoir une grand'tante ou une marraine au village, ou bien encore un vieux ami curé, bien lointain dans une lointaine bourgade d'arrière-province...

J. C.

CAUSERIE MEDICALE

Le bain de mer

Le bain de mer est un bain froid d'une nature particulière, ou plutôt une véritable douche froide, car les bains très rapides, d'une durée de quelques minutes, permettant à une réaction franche de s'établir aussitôt, sont les bains de mer dont les bénéfices hydrothérapiques sont les plus certains. L'eau de mer peut, en outre, être considérée comme une eau minérale des plus énergiques, chlorurée-sodique forte, altérante à la fois et reconstituante, c'est-à-dire profondément modificatrice; telle est surtout l'action des bains de mer prolongés, où la natation joue également un rôle important.

Enfin, l'air vivifiant de la mer, "cette grande nourricière", et les émotions morales déterminées par son spectacle, agissent puissamment sur l'organisme, ainsi que le changement de conditions climatiques.

La mer a été considérée, à juste titre, comme le naturel spécifique contre la cachexie urbaine, la malaria

des villes. Sous sa bienfaisante influence, la nutrition compromise ne tarde pas à s'améliorer; l'illustre Laënnec, après avoir étudié l'action réparatrice de l'air marin sur la muqueuse des bronches, allait jusqu'à envisager la mer comme capable d'enrayer l'implacable phthisie. Scouletten attribuait l'action des bains de mer à des phénomènes de nature électromagnétique; il expliquait ainsi leurs effets d'excitation dans les paralysies et l'irritation nerveuse qu'ils causent fréquemment chez les frères organismes féminins. Cette irritation accompagnée de névralgies, constipation et brisement des forces, nécessite souvent la suspension des pratiques balnéaires et l'administration des drogues antispasmodiques.

Les bains de mer sont dangereux chez les sujets irritables, et chez ceux dont la réaction sanguine est vive. Ils sont contre-indiqués absolument à l'époque menstruelle, pendant les premiers mois de la grossesse et au moment de l'âge critique. La prédisposition aux congestions, à l'appoplexie, aux vertiges, aux hémorragies internes (crachements et vomissements de sang, pertes utérines, etc.), les variétés d'asthme et de maladies de poitrine à tendance congestive; l'anémie extrême avec disposition syncoptale; l'albuminurie; les métrites ulcéreuses; enfin, et par dessus tout, les maladies de cœur et des gros vaisseaux; telles sont les autres contre-indications générales. Il faut aussi interdire les bains de mer à ceux qui souffrent ou ont souffert de maladies d'oreilles, ainsi qu'aux sujets fébriles ou porteurs de maladies cutanées aiguës. Les bains de mer sont utiles pour modifier les ulcères atoniques et les plaies de mauvaise nature; mais ils n'ont qu'une action fugace et passagère, qu'il faut se garder de prolonger.

Faut-il baigner les tout petits enfants? Généralement, jusqu'à sept ou huit ans, nous ne le conseillons pas. Les petits enfants supportent mal la balnéation marine, à cause du peu d'ampleur des réactions vitales dans ces organisations si fragiles. Cependant, les bûbes peu nerveuses peuvent être plongés quelques secondes dans la mer; une minute suffit pour un enfant de trois ans.

Pour des raisons analogues, les vieillards feront bien de s'abstenir des bains de mer. Il faut redouter avec soin, dans l'âge avancé, toute excitation vive: "Le vieillard doit modérer l'intensité de sa vie, s'il veut en augmenter la durée", a dit excellemment Réville-Paris. Les bains de mer chauds eux-mêmes sont mauvais dans l'âge avancé, surtout lorsque les vieillards souffrent de la vessie — fait fréquent et pour ainsi dire normal chez eux. Après quelques bains, l'irritation vésicale augmente et les urines deviennent sanguinolentes. Les bains de mer chauds sont, au contraire, une précieuse ressource pour les enfants obèses, scrofuleux, rhumatisants, coxalgiques ou atteints de tumeurs blanches. On peut les conseiller avec succès aux diabétiques et albuminuriques; enfin, ils s'appliquent fort bien aux femmes grosses de cinq mois au moins, qui peuvent sans danger se baigner dans la mer.

En résumé, les bains de mer constituent à la fois l'une des distractions les plus complètement hygiéniques pour les habitants des grandes villes, et l'une des ressources les plus efficaces et les plus énergiques de la médecine moderne. C'est à ce double point de vue qu'il faut les envisager.

DOCTEUR E.

Les joies humaines sont des jardins fleuris dont on aperçoit le mur au bout de quelques pas

LES CONSEILS DE LA MENAGERE

Haricots Verts

(Pour le "Canada") Conserves de Haricots Verts. — Il faut les prendre très verts et fraîchement cueillis. On enlève les deux extrémités, puis on jette les haricots, pendant quelques minutes, dans de l'eau bouillante un peu salée. Eloignez ensuite la marmite du feu et ne retirez vos haricots de l'eau qu'après quelque temps.

Egouttez-les ensuite et faites-les sécher sur des torchons, puis déposez-les sur des claies et séchez-les au four comme on ferait pour des pruneaux.

Lorsque vous voulez employer ces haricots, vous les mettez tremper dans de l'eau tiède et les faites cuire à grande eau comme des haricots frais.

Autre méthode. — Prenez un grand pot de grès, mettez dans le fond un lit de sel gris, puis dessus mettez un lit de haricots épluchés; recouvrez avec du sel et remettez encore un lit de haricots; continuez ainsi jusqu'à ce que le pot soit plein. Couvrez avec un rond en bois qui entre complètement dans le pot et mettez dessus un poids assez lourd. Ils doivent rester au moins un mois. Lorsque vous voulez prendre des haricots, faites-les dessaler un jour entier dans l'eau froide, en ayant soin de changer l'eau, puis faites-les cuire à l'eau bouillante sans sel.

Haricots verts à la Maitre d'Hôtel. — Prenez une livre de haricots verts; cela suffit pour trois ou quatre personnes; épluchez-les, lavez-les et mettez-les cuire à l'eau bouillante avec un peu de sel. Ne les couvrez pas pendant la cuisson pour qu'ils restent verts. A partir du moment où l'eau recommence à bouillir, il faut compter quinze à vingt minutes pour que les haricots soient assez cuits. Sortez-les ensuite de l'eau, égouttez-les dans la passoire ou dans un plat à trous et mettez-les dans un plat de bois avec un morceau de beurre; lorsqu'il est fondu, rôtissez-y vos haricots, sautez-les, saupoudrez-les de persil haché fin, salez, poivrez et servez chaud.

L'eau de la cuisson des haricots verts peut être employée pour une soupe à l'oseille ou à l'oignon. Haricots verts à la Poulette. — Laites cuire vos haricots comme ci-dessus, égouttez-les et mettez-les dans une sauce poulette que vous pouvez lier avec un jaune d'œuf.

Haricots verts en salade. — Cuits comme il est dit ci-dessus et refroidis, on les met dans un saladier après les avoir bien égouttés et on les assaisonne comme une salade ordinaire. On peut y ajouter des petits oignons coupés en quatre.

Haricots verts conservés en boîtes. — Otez-les de la boîte et versez de l'eau bouillante dessus, ce qui enlève le goût de saumure. Laissez-les égoutter et accommodez-les comme les haricots frais.

Mange-Tout. — Pour éplucher ces haricots, cassez les deux extrémités et enlevez les filaments qui garnissent les côtés, puis faites-les cuire à l'eau bouillante avec un peu de sel; 30 minutes suffisent.

Mettez ensuite dans une casserole un morceau de beurre, laissez-le jaunir et ajoutez un gros oignon coupé en lames minces; lorsque ce dernier est jaune, mettez les haricots sans les égoutter et saupoudrez d'une petite cuillerée de farine; salez et poivrez. Enfin, sautez les haricots, ajoutez du persil haché fin, puis laissez un moment sur feu doux et servez.

Les haricots moutés peuvent également s'accommoder comme les haricots verts.

Deserte de haricots verts. — S'il vous reste des haricots vers cuits à l'eau, vous pouvez les mettre en salade avec cerfeuil et civette hachée.

Egalement vous pouvez les faire réchauffer dans l'eau dans laquelle ils ont cuit. Vous préparez ensuite un beurre noir. Vous égouttez bien vos haricots, les mettez dans un plat et versez dessus le beurre noir très chaud. Faites chauffer dans la poêle une cuillerée de vinaigre et arrosez-en les haricots.

MELANIE.

LA RENAISSANCE DE REIMS

L'Ange qui, sous les portiques, accueillait avec douceur les visiteurs de la cathédrale de Reims, a été décapité par la mitraille ennemie". M. Léon Bourgeois, s'adressant l'autre jour, aux représentants de la presse universelle, s'est écrié: "Que l'on rende à Reims son sourire!" C'était au milieu des ruines de l'hôtel de ville. Des Japonais, des Américains, des Anglais, des Italiens, des Suisses, des Espagnols étaient là. Les Rémois leur avaient dit: "Venez voir notre misère et aussi notre fierté et aussi notre courage." Ils virent et tous furent émus et instruits.

Reims n'est pas. La cité auguste, opulente et joyeuse s'est écroulée. Elle comptait 14,000 maisons, 10,000 ne sont que débris et de 4,300 aux rues, quelques-unes seulement sont habitables. Et cependant soixante-dix mille êtres humains sont revenus au milieu de cette dévastation. Et l'on enregistre aujourd'hui plus de mariages et plus de naissances qu'avant la guerre, quand 150,000 Rémois virent heureux dans leur cité. C'est de cela que les Rémois sont fiers, mais c'est aussi de cela qu'ils souffrent.

Ils sont à bout. Ils ont tout fait par eux-mêmes. Ils se sont remis au travail dès le lendemain de la victoire et ils ont redonné une âme au néant. Mais ces hommes du dix-neuvième siècle, les héros des églises et des nobles traditions d'une cité royale, ne sauraient plus longtemps camper comme des nomades. Et ils demandent qu'on leur vienne en aide.

Ce fut le sujet des discours éloquentes que M. Léon Bourgeois, M. Roche, maire de la ville, le marquis de Polignac, audacieux et ingénieux "animateur", M. Marchandau et d'autres tirèrent à leurs hôtes. Ce fut le sens des paroles ardentes que Mgr Luçon, prélat glorieux, prononça sous les voûtes à demi effondrées de sa basilique, et ce fut aussi le sens du silence que garda le docteur Lenglet, vieillard héroïque, dont les Rémois suivirent l'exemple pendant les cinq années que dura l'assaut ennemi.

La reconstitution de Reims est une entreprise trop vaste et trop coûteuse pour qu'une seule "ville marraine" en prenne la charge. En attendant que les Allemands ne payent ce qu'ils nous doivent, ne pourrait-on adopter la ville détruite quartier par quartier? C'est là une des formes de concours que les Rémois accepteraient. L'idée a paru efficace et réalisable à plusieurs des visiteurs. Parmi eux se trouvait quelqu'un qui sait à la fois la valeur du sentiment et la valeur de l'action. C'est M. Myron T. Herrick, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris, qui, aux jours menaçants de 1914, refusa de quitter Paris, malgré "l'invitation" pressante que lui firent parvenir les Allemands. Il visita en ce moment les régions qui furent le front de combat. Avec des mots nets, que martèle sa mâchoire anguleuse et dure, il proclama que la France est aussi vaillante dans la paix qu'elle le fut dans la guerre et qu'il n'est pas humainement possible que le monde ne lui tende pas la main.

M. Léon Bourgeois remercia le diplomate américain avec une bonne grâce toute française. Comme ces hauts personnages échangeaient ses promesses et ces attestations, des poutres enlincées de l'hôtel de ville des poussières et des débris tombaient sur eux...

GUERIE D'AFFREUX MAUX DE REINS

Après trois ans de souffrances, "FRUIT-A-TIVES" LA GUERIT



MADAME HORMIDAS FOISY 624 rue Champlain, Montréal. "J'ai été malade trois ans, j'étais épuisée souffrant continuellement de maux de reins et du foie.

Ma santé était altérée, et aucun remède ne m'apportait de soulagement. Alors, je commençai à prendre "Fruit-a-tives", et l'effet fut étonnant. Tout de suite, j'ai éprouvé un mieux sensible, et ce merveilleux remède aux fruits m'a absolument ramenée à la santé. Toutes mes anciennes douleurs, maux de tête, indigestion et constipation, ont disparu, et de nouveau ma condition de santé est normale.

Je conseille "Fruit-a-tives" à tous ceux qui souffrent d'indigestion, de constipation, de douleurs rhumatismales ou de grande fatigue.

MADAME HORMIDAS FOISY 50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîtes d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

de Polignac, audacieux et ingénieux "animateur", M. Marchandau et d'autres tirèrent à leurs hôtes. Ce fut le sens des paroles ardentes que Mgr Luçon, prélat glorieux, prononça sous les voûtes à demi effondrées de sa basilique, et ce fut aussi le sens du silence que garda le docteur Lenglet, vieillard héroïque, dont les Rémois suivirent l'exemple pendant les cinq années que dura l'assaut ennemi.

La reconstitution de Reims est une entreprise trop vaste et trop coûteuse pour qu'une seule "ville marraine" en prenne la charge. En attendant que les Allemands ne payent ce qu'ils nous doivent, ne pourrait-on adopter la ville détruite quartier par quartier? C'est là une des formes de concours que les Rémois accepteraient. L'idée a paru efficace et réalisable à plusieurs des visiteurs. Parmi eux se trouvait quelqu'un qui sait à la fois la valeur du sentiment et la valeur de l'action. C'est M. Myron T. Herrick, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris, qui, aux jours menaçants de 1914, refusa de quitter Paris, malgré "l'invitation" pressante que lui firent parvenir les Allemands. Il visita en ce moment les régions qui furent le front de combat. Avec des mots nets, que martèle sa mâchoire anguleuse et dure, il proclama que la France est aussi vaillante dans la paix qu'elle le fut dans la guerre et qu'il n'est pas humainement possible que le monde ne lui tende pas la main.

M. Léon Bourgeois remercia le diplomate américain avec une bonne grâce toute française. Comme ces hauts personnages échangeaient ses promesses et ces attestations, des poutres enlincées de l'hôtel de ville des poussières et des débris tombaient sur eux...

Reims n'est pas. La cité auguste, opulente et joyeuse s'est écroulée. Elle comptait 14,000 maisons, 10,000 ne sont que débris et de 4,300 aux rues, quelques-unes seulement sont habitables. Et cependant soixante-dix mille êtres humains sont revenus au milieu de cette dévastation. Et l'on enregistre aujourd'hui plus de mariages et plus de naissances qu'avant la guerre, quand 150,000 Rémois virent heureux dans leur cité. C'est de cela que les Rémois sont fiers, mais c'est aussi de cela qu'ils souffrent.

Ils sont à bout. Ils ont tout fait par eux-mêmes. Ils se sont remis au travail dès le lendemain de la victoire et ils ont redonné une âme au néant. Mais ces hommes du dix-neuvième siècle, les héros des églises et des nobles traditions d'une cité royale, ne sauraient plus longtemps camper comme des nomades. Et ils demandent qu'on leur vienne en aide.

Ce fut le sujet des discours éloquentes que M. Léon Bourgeois, M. Roche, maire de la ville, le marquis de Polignac, audacieux et ingénieux "animateur", M. Marchandau et d'autres tirèrent à leurs hôtes. Ce fut le sens des paroles ardentes que Mgr Luçon, prélat glorieux, prononça sous les voûtes à demi effondrées de sa basilique, et ce fut aussi le sens du silence que garda le docteur Lenglet, vieillard héroïque, dont les Rémois suivirent l'exemple pendant les cinq années que dura l'assaut ennemi.

La reconstitution de Reims est une entreprise trop vaste et trop coûteuse pour qu'une seule "ville marraine" en prenne la charge. En attendant que les Allemands ne payent ce qu'ils nous doivent, ne pourrait-on adopter la ville détruite quartier par quartier? C'est là une des formes de concours que les Rémois accepteraient. L'idée a paru efficace et réalisable à plusieurs des visiteurs. Parmi eux se trouvait quelqu'un qui sait à la fois la valeur du sentiment et la valeur de l'action. C'est M. Myron T. Herrick, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris, qui, aux jours menaçants de 1914, refusa de quitter Paris, malgré "l'invitation" pressante que lui firent parvenir les Allemands. Il visita en ce moment les régions qui furent le front de combat. Avec des mots nets, que martèle sa mâchoire anguleuse et dure, il proclama que la France est aussi vaillante dans la paix qu'elle le fut dans la guerre et qu'il n'est pas humainement possible que le monde ne lui tende pas la main.

M. Léon Bourgeois remercia le diplomate américain avec une bonne grâce toute française. Comme ces hauts personnages échangeaient ses promesses et ces attestations, des poutres enlincées de l'hôtel de ville des poussières et des débris tombaient sur eux...

# Le parti libéral et les fermiers

**A une importante réunion, tenue à Vaudreuil, jeudi, plus de deux cents délégués, dont les sept-huitièmes étaient cultivateurs, se déclarent opposés au mouvement des fermiers dans lequel ils ne veulent pas entrer. — Trois résolutions importantes.**

## FOI INEBRANLABLE DANS LE PARTI LIBERAL

**Les délégués réunis réaffirment leur foi dans le parti libéral et adoptent un vote de confiance à l'adresse de l'hon. MacKenzie King, chef du parti, de l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre, et M. Gustave Boyer, député du comté.**

## PRES DE 1500 PERSONNES ACCLAMENT LES ORATEURS

(De notre envoyé spécial)

Vaudreuil, 6 août, jeudi, le 5 août, era une date mémorable dans les annales politiques du comté de Vaudreuil-Soulanges. Plusieurs événements de ce genre avaient déjà dans le passé prouvé que ce comté était une forteresse libérale et si certains avaient été portés à croire que la survivance à ces principes devait s'altérer quelque peu sous des courants incolores ils s'en sont retournés ce soir-là convaincus que cette intelligente population n'entend point traquer sa belle renommée pour un plat de lentilles.

Ce qui renforce ce solide attachement à leur parti est assurément la masse des conservateurs qui dégoûtés des infamies accumulées par le gouvernement d'Ottawa s'en sont détachés pour faire désormais famille commune avec les libéraux.

A dix heures de l'avant-midi, les deux cent quatre délégués venus de chacune des paroisses du comté s'assemblèrent dans la grande salle du palais de justice.

Cette délégation comprenait au moins sept-huitièmes de cultivateurs. Elle était imposante par la nature et l'état solide de ses constituants.

Tous étaient des gens sérieux, désireux d'adopter une ligne de conduite pour l'avenir et couper court à toutes les malentendus qui pouvaient découler des divers faiseurs, aspirants candidats et autres nuances de gens qui trouvent profit dans les désordres qu'ils créent.

De cette mémorable réunion, il ressort que les électeurs de Vaudreuil-Soulanges sont loin de s'en laisser imposer.

Deux braves et distingués cultivateurs occupaient la présidence, un du comté de Vaudreuil et l'autre de Soulanges, MM. Paul Denis et Jos. Daumas Leroux, tandis que M. le notaire Napoléon Legault remplissait les fonctions de secrétaire.

Sur l'estrade, entourant les présidents, avaient pris place MM. les députés Gustave Boyer, maire de Vaudreuil, et M. Avila Farand, M. P. P., des Cèdres; Georges Méthot, Côteau du Lac; Isidore Verronneau, St-Zotique; Edouard Bourbonnais, Rivière Beaudette; Adolphe Bourbonnais, Ste-Claire d'Assises; Joseph Barry, Ste-Justine; Fortunat Montpetit, Ste-Marthe; Jos. Brazeau, St-Rédempteur; Elzéar Sabourin, Rigaud paroisse; Gat Brown, Pointe Fortune; Frank Manson, Comto; Jos. Larocque, St-Lazare; Ludger Daoust, Ile Perrot.

L'honorable M. Arthur Boyer, secrétaire de la division, président d'honneur de la réunion, était malheureusement retenu chez lui par la maladie qu'il espérons-le, ne sera pas de longue durée, de même l'échevin Jos. Elie, de Montréal, avait envoyé une dépêche informant qu'un imprévu arrivé à la dernière heure le privait de se joindre à ses concitoyens de Soulanges.

La salle était toute décorée de drapeaux et d'oriflammes portant chacun le nom d'une des paroisses du comté, tandis que le portrait du grand disparu, Sir Wilfrid, était encadré dans un faisceau de petits drapeaux violets. Tout en avant de l'estrade, nous voyions une large inscription avec les noms Vaudreuil-Soulanges reliés par deux mains nettement croisées avec, au-dessous, cette phrase bien symbolique: "Désormais frères."

Ce qu'il y a eu de caractéristique au cours des délibérations, c'est la

constante harmonie qui plana dans l'atmosphère, c'est cette unanimité qui faisait battre tous les cœurs à l'unisson.

La première résolution est présentée par M. J.-B. Lalonde, de Rivière Beaudette, qui traite de la construction des ponts de l'île Perrot, qui se lit comme suit:

**LA CONSTRUCTION DES PONTS**  
"Que les électeurs de ce comté prient le gouvernement de Québec d'aider à la construction des ponts de l'île Perrot, et facilite la commission des ponts de l'île Perrot dans l'œuvre si urgente qu'elle a entreprise."

"Que la construction de ces ponts s'impose et que les résidents de Vaudreuil-Soulanges considèrent comme un complément des plus appréciables que le gouvernement provincial en amènerait la réalisation par une coopération efficace."

"Que les électeurs de Vaudreuil-Soulanges ont enregistré avec plaisir les bonnes dispositions du gouvernement provincial jusqu'à ce jour et ils espèrent qu'elles ne feront que s'accroître pour rencontrer le vœu général du public, qui désire que la construction de ces ponts devienne une réalité avant longtemps."

MM. Avila Farand et H. Pilon, les représentants à la législature, adressèrent la parole. Ils firent l'importante déclaration qu'ils étaient fermement convaincus que maintenant cette question subsistait sa dernière phase et deviendrait bientôt une réalité, s'en rapportant en cela à une déclaration que le Premier Ministre de Québec, l'honorable L. A. Taschereau, leur avait fait, lundi de cette semaine. M. Boyer, le secrétaire de la commission des ponts, ajouta quelques instants plus tard, que le premier ministre lui avait fait demande de tous documents, plans, etc., qui concernaient la construction de ces ponts.

A cette résolution, en succéda une autre très importante. Elle fut présentée par M. Jos. Ev. Quesnel, cultivateur et ex-maire de Rigaud.

**LE CULTIVATEUR ET LE CONSOMMATEUR**  
"Qu'il est opportun de promouvoir les intérêts des agriculteurs de ce comté en étudiant quelles seraient les meilleures méthodes de relations commerciales à être établies entre le cultivateur et l'industriel, entre le cultivateur et le consommateur, et que pour en arriver à une conclusion, il serait de bonne politique que des sociétés, unions et associations dites coopératives soient établies dans chacune des paroisses de ce comté, lesquelles sociétés, unions et associations seraient ensuite fédérées entre elles pour toute l'étendue de la presqu'île. Que ces dites sociétés, unions et associations pourront s'occuper de faire l'étude de tous problèmes s'appliquant au relèvement de la classe agricole, de préconiser des moyens économiques et d'élaborer un programme et d'en diffuser les principes."

"Cette dite fédération pourrait également, par la suite, s'affilier à toute autre association, société, union, etc., dont l'objet est spécialement destiné à diffuser et à promouvoir le bien-être de l'agriculteur."

Pour donner suite à cette résolution, il est décidé qu'un comité formé de trois personnes choisies dans chacune des paroisses de ce comté soient invitées à s'assembler et à jeter la base d'une telle union avec une constitution.

Cette prochaine réunion devant avoir lieu dans la paroisse de St-Clet, centre du comté, le 8 septembre 1920.

Après cette lecture, M. Elzéar Sa-

bourin, maire de la même paroisse et un autre cultivateur bien réputé, exprima l'opinion qu'au lieu d'établir des coopératives paroissiales qui seraient ensuite fédérées par toute la presqu'île, il valait mieux à son sens s'allier à une union déjà existante que l'orateur ne mentionna pas mais que l'on pouvait supposer être soit "Les Fermiers Unis" du Québec ou encore "L'Union des Cultivateurs" qui ont des tendances politiques fort prononcées. M. Sabourin s'exprima avec aisance et clarté. A celui-ci succéda M. Adrien Farand, commerçant de foin de St-Clet qui fit également de très bonnes remarques mais sans aller aussi loin que l'orateur précédent. Il se déclare fervent de la collectivité et partisan d'une union plus étroite chez les cultivateurs. M. Farand parla facilement et discute logiquement la question.

**M. BOYER**  
Vint ensuite M. Boyer que ses égards de service auprès de la classe agricole en ont fait un précieux auxiliaire pour les cultivateurs; contrairement à ses deux devanciers, il se déclare pour le moment du moins, opposé à toute ingérence du dehors dans les destinées de ses constituants, il préfère que les cultivateurs du comté Vaudreuil-Soulanges conservent leur indépendance relative à ces mouvements publics du dehors encore bien problématiques.

Il les conseille de ne point se lancer dans une aventure inconnue; il démontre que si les fermiers des provinces anglaises ont cru devoir se constituer en union politique, selon les événements politiques qui se sont déroulés dans ces mêmes provinces ces dernières années, tandis que telle n'est pas la même situation dans Québec, chez les cultivateurs qui ont trouvé dans leur député au parlement comme au dehors de forts défenseurs et de fervents amis, M. Boyer loue tout mouvement qui a pour objet le bien-être de l'agriculture, quelque soit où existent ces mouvements et quelque soit ceux qui en sont les promoteurs pourvu qu'ils soient des hommes sérieux, mais il est convaincu que les cultivateurs de son comté sont tout aussi intelligents et entreprenants que dans n'importe quelle autre division électorale de la province et peuvent par conséquent prendre seuls comme vient de proposer M. Quesnel, quelques initiatives qui peuvent tendre à leur avancement technique ou commercial.

Enfin conclut M. Boyer, ce n'est pas le moment dans ces temps de prospérité inouïe chez les cultivateurs, de tenter la poule aux œufs d'or, par des mouvements politiques qui peuvent amener de graves perturbations dans nos paisibles paroisses et compromettre l'harmonie qui doit exister entre les diverses classes de la société.

La question ayant été mise au voix la salle entière se leva en signe d'approbation et la résolution adoptée sans amendement.

La troisième résolution fut entourée d'une solennité digne de mention.

C'était une résolution de confiance à l'endroit du parti libéral et de ses chefs distingués, l'honorable MacKenzie King, l'honorable Premier Ministre provincial, l'honorable L. A. Taschereau. Cette résolution eut pour proposeurs tous les maires dont les noms ont été plus hauts cités, et de seconds des vétérans du parti libéral qui suivent: MM. Gabriel Legault, André Farner, Jos. Brabant, Jos. Lalonde, Evangéliste Castonguay, Denis Martin, Ludger Robillard, W. Sanderson, Orphir Lalonde, Barnabé Lalonde, Wilfrid Dagenais, Isidore Verronneau, Ludger Bourbonnais, Azilda Daoust.

Après avoir étudié et mûrement délibéré sur l'opportunité pour les cultivateurs du comté de Vaudreuil-Soulanges de s'unir en une organisation politique distincte du parti libéral, les délégués en sont venus à la conclusion suivante:

"Que telle union politique distincte n'est pas opportune en tant que le parti libéral à Ottawa continuera la lutte vigoureuse qu'il n'a cessé de poursuivre pour renverser le gouvernement actuel, et tant qu'il donnera à la classe agricole l'assurance que ses intérêts occuperont au programme les principes émis à la convention libérale de juillet 1919, et que nos députés représenteront les justes aspirations des cultivateurs et travailleront à assurer à ceux-ci la part pleine et entière de justice à laquelle ils ont droit."

"En tant que nous n'aurons qu'à nous louer de nos députés de la province de Québec et autres libéraux anglais loyaux au parti, qui ont vaillamment soutenu la lutte contre la loi de conscription, contre l'acte de franchise électorale de 1917, contre l'achat de G. T. R., et contre toutes dépenses exagérées et scandaleuses de l'administration actuelle."

"Les libéraux de ce comté reconnaissent qu'il n'y aurait rien à gagner de diviser le vote oppositionaliste de la province et que, au contraire, le Québec, pour être conséquent, se doit de resserrer les rangs sous un seul chef, sous un seul commandant afin que le peuple du Canada soit débarrassé du gouvernement hybride qui dirige actuellement nos destinées d'une façon si néfaste, et que justice pleine et entière soit accordée à la province de Québec."

"Que, si dans les autres provinces les cultivateurs se sont érigés en parti distinct, c'est qu'ils ont cru devoir agir ainsi, en présence de l'attitude adoptée par leurs propres députés, sur la question de la conscription et sur l'appui qu'ils ont continué de donner à un gouvernement prodigue, gaspilleur, protecteur des fraudeurs de guerre; un gouvernement qui a enrichi ses favoris au détriment de la masse du peuple qui travaille; à un gouvernement qui n'a pas voulu entendre les cris qui montaient de la foule vers lui, lui demandant de mettre fin aux scandales, au vol, à l'oppression des trusts et des combines, etc., mais que nous, les cultivateurs de la province de Québec, nous n'avons qu'à nous louer de nos représentants libéraux qui avec les libéraux anglais loyaux ont tenu fermes à l'attitude depuis 1914."

Que deux cents chefs libéraux du comté de Vaudreuil-Soulanges dont les 7-8 sont composés de fermiers, adreuil, désirent réitérer à l'honorable M. Lyon MacKenzie King, le chef distingué du parti libéral du Canada, leur sincère attachement au parti libéral, qu'il dirige avec tant d'habileté et de loyauté, et qu'il prie de leur adresser ses meilleurs souhaits de succès pour la lutte prochaine qui ramènera au pouvoir, une administration saine et honnête et en complète harmonie avec les aspirations des classes laborieuses du Dominion suivant en cela les vieilles et toujours inébranlables traditions du parti libéral.

Que deux cents chefs libéraux du comté de Vaudreuil et Soulanges réunis en ce jour à Vaudreuil, offrent à l'honorable M. Taschereau, leurs félicitations pour son ascension au poste si éminent de premier ministre provincial et lui souhaitent succès dans son administration et de marcher sur les brisées si fécondes de son prédécesseur, Sir Lomer Gouin.

Une dernière résolution qui clôtura la série des résolutions et qui ne créa pas le moins d'enthousiasme est assurément celle qui fut proposée par le docteur Thauvette de Vaudreuil, appuyé par le docteur Daniel, de Soulange à l'adresse du député de Vaudreuil-Soulanges, M. Gustave Boyer. Il était à ce moment aisé de conclure de la popularité et du prestige de ce député.

En proposant un vote de confiance à l'adresse de notre député, M. Boyer, je crois remplir en toute justice un devoir que chacun de vous, j'en ai l'assurance, aimera à remplir.

Élu, en 1914, pour représenter le comté de Vaudreuil au fédéral, plus tard celui de Soulanges, jamais son zèle ne s'est départi, depuis, quand il s'agit des intérêts de ses électeurs et surtout de la classe agricole en particulier.

A ce chapitre, nous pourrions avancer même, qu'il a fait non seulement le bien de ses constituants, mais qu'il a fait honneur à notre comté, en occupant des hautes charges dans la di-

## LES CULTIVATEURS ET LE PARTI LIBERAL

rection des grands mouvements agricoles de la province.

Au parlement, M. Boyer nous a fait également honneur, et nous avons encore à la mémoire les grands travaux dont il a fait bénéficier le comté, lors de l'administration libérale, de l'année 1914 à 1917. Personne n'oublie qu'il est le promoteur infatigable de la construction des ponts de l'île Perrot, et c'est grâce à son travail opiniâtre, aidé de ses deux collègues et autres personnages autorisés, s'ils ont, pour la réalisation de ce grand projet, réunis les hommes influents et toutes les bonnes volontés.

Bref, nous avons raison d'être fiers de notre représentant et devons lui manifester toute notre reconnaissance et l'assurance de toute notre amitié.

Les cultivateurs particulièrement, ne doivent pas oublier les services immenses qu'il leur a rendus comme confédéré d'abord, ensuite par les écrits sur l'agriculture que nous avons lus avec tant d'intérêt dans les journaux d'agriculture, comme dans les grands quotidiens, par sa coopération si active dans la question si importante de l'industrie laitière, et l'industrie sucrière.

Si le gouvernement est renversé aux prochaines élections, nous savons tous que M. Boyer jouera un rôle marquant dans le gouvernement qui lui succédera et que sa place est toute indiquée pour représenter l'élément agricole à l'agriculture.

"Qu'il soit résolu: Qu'un vote de confiance soit adopté à l'adresse de notre député, M. Gustave Boyer, pour la conduite qu'il a tenue en Chambre, et son dévouement toujours inlassable envers son comté et particulièrement envers la classe agricole, dont il est constamment demeuré, un fervent serviteur."

"Qu'il soit résolu: Que les chefs libéraux, au nom du parti en général, lui témoignent toute leur approbation et l'assurance de leur plus chaleureux appui dans la prochaine lutte."

A midi, la séance fut ajournée jusqu'à deux heures pour permettre aux délégués de prendre leur dîner. Dans les passants que M. Léon Landthier et son épouse, aidés d'un nombreux personnel étaient parfaitement organisés quand l'on songe que dans un espace de une heure et quart bien compté on donna à dîner aux 204 délégués présents. Par les compliments qu'il reçut de chacun, sur la succulence du repas et la rapidité avec laquelle il fut servi, cet hôtelier, à la vérité pourrait ambitionner un champ journalier plus vaste que celui que la jolie localité de Vaudreuil lui offre qu'occasionnellement.

A 3 heures, p.m., alors que la réunion des délégués prit fin, une foule de mille à quinze cents personnes était massée devant le palais de Justice, anxieuse de connaître le résultat de la réunion.

M. le notaire Legault y vint faire lecture de chacune des résolutions adoptées par les délégués puis commença une série de discours sous la présidence de M. H. Pilon, M.P.P., pour Vaudreuil. Le premier orateur fut M. Avila Farand, le député provincial de Soulanges, suivi de MM. Oscar Gladu, le député de Yamaska, M. le notaire Rodolphe Ouimet, de St-Polycarpe, Gustave Boyer, le député du comté, et de M. Robert, le député au provincial de Rouville. Plusieurs autres orateurs étaient au programme notamment M. Adrien Farand, les docteurs Thauvette et Albert Dauth. Malheureusement, après que les premiers eurent parlé, l'heure était trop avancée et l'assemblée dut prendre fin, au grand regret des électeurs que l'heure des trains forçait de partir.

Sans vouloir faire de partialité sur le mérite de chacun des orateurs, il convient de faire une mention spéciale de l'éloquent discours prononcé par M. Gladu. L'espace nous manque malheureusement pour en faire une analyse qui rendrait justice à ce brillant tribun. M. Robert, de Rouville, a reçu également sa bonne part d'applaudissement. M. Ouimet et M. Farand, M.P.P., sont deux orateurs très agréables à entendre. Le premier un peu à la D. D. MacKenzie, ce populiste orateur parlementaire, trouva moyen d'intercaler, dans son discours sérieux, maints versets bibliques qui agréèrent ses auditeurs.

M. Boyer clôtura l'assemblée par un discours à l'importance plus que a. dit-on, le talent coutumier. C'est en parcourant au milieu de la foule que le représentant du journal a pu constater la grande popularité et la haute estime dont jouit ce représentant dans son comté.

Voici la liste des délégués par paroisses en autant qu'il nous a été possible de nous la procurer:

Les Cèdres — Paul Chartrand, Alfred Lalonde, Daasie Leroux, Edouard Gohier, Nestor Thauvette, René Denis, Moïse Démontray, Joseph Lalonde, Avila Séguin, J.-Bte. Juliet, Clé-

## TELEGRAMME DE PIERPONT MORGAN

(Presse Canadienne)  
Toronto, 4 — M. A. C. Ross a reçu un télégramme ce soir du "New-York Yacht Club". Ce télégramme était signé par J. Pierpont Morgan. Le télégramme dit: "Votre télégramme d'aout a été reçu. Vous voudrez bien noter que pour avoir le droit de concourir il faut qu'un club soit dûment organisé et remplisse les conditions spécifiées. Est-ce que la demande de concours du club dont vous parlez rencontre ces conditions, c'est ce que je soumettrai aux officiers du New-York Yacht Club".

M. Ross a quitté Toronto ce soir pour Montréal où il rencontrera le commodore H. G. de Wolf du "Nova Scotia Yacht Club" et autres.

**LE DESASTRE DE MESOPOTAMIE**  
(Dépêche spéciale)  
Londres, 5 — Le "Daily News" annonce que le désastre de la Mésopotamie est des plus sérieux. Les trois cents soldats que l'on avait rapportés blessés ont presque tous été tués.

La colonne qui a été défaite faisait partie d'un bataillon de Manchester qui comprenait quatre batteries et plusieurs ingénieurs. Quelques étrangers seulement ont échappé à la mort.

Une nouvelle division a été dépêchée des Indes en Mésopotamie. D'après une enquête qui a été faite il apparaît que le bataillon était commandé par le colonel Wright qui partit pour la Mésopotamie en mars dernier.

**LA DECISION BIENTOT SUR L'AFFAIRE ECREMENT**  
(Dépêche de la Presse Associée)  
New-York, 5. — L'enquête dans l'affaire d'Arthur Ecrement, ancien député du Canada, au parlement d'Ottawa, détenu sans caution par le bureau de l'Immigration, à Ellis Island, en attendant que les autorités décident si sa présence aux Etats-Unis est légale ou non, s'est terminée aujourd'hui. Les dépositions seront envoyées à Washington et jugement sera rendu en cette ville.

Ecrement que l'on requiert au Canada pour donner des explications nécessaires relativement à certaines opérations financières, a comparu comme témoin dans la cause de "Nicky" Arstein. Il déclare qu'il a rempli toutes les formalités remplies par la loi à son arrivée aux Etats-Unis l'été dernier.

**MONNAIE ALLEMANDE EN PORCELAINE**  
(Câble de la Presse Associée)  
Meissen, Saxe, 6. — La première monnaie allemande en porcelaine sera bientôt en circulation et elle comprendra 300,000 pièces. La ville de Meissen, aussi bien que plusieurs autres, en a demandé un grand nombre de pièces pour son propre usage, dans le but d'obvier à la rareté de la monnaie courante et du papier monnaie.

Les autorités gouvernementales allemandes déclarent qu'elles introduiront bientôt l'usage de cinq marks en porcelaine.

**LE COLLEGE STE-MARIE GAGNE LA CAUSE**  
(Presse Canadienne)  
Londres, 5. (Presse Associée Canadienne). — Le Conseil Privé a rejeté aujourd'hui l'appel de la cité de Montréal versus la corporation du collège Sainte-Marie concernant l'obligation pour cette dernière de payer des taxes municipales.

Le Conseil Privé a permis l'appel de Lamson versus la cité de Québec, différend au sujet d'un bail.

Ce sont les deux dernières causes du Conseil Privé d'ici à la fin d'octobre...

# LES PILULES MORO

## RETABLISSANT LES FORCES CHEZ LES HOMMES

**SOUFFRANT DEPUIS DEUX ANS**  
Six boîtes de Pilules Moro m'ont guéri de maux de reins dont j'ai souffert pendant deux ans et m'ont grandement fortifié. Deux médecins m'avaient auparavant traité, mais il n'y a que les Pilules Moro qui m'aient fait du bien. — M. Philias Gamache, 2, Coolidge, Lowell, Mass.

**TROIS MEDECINS L'AVAIENT TRAITÉ**  
En deux ans je m'étais adressé à trois médecins pour me guérir de douleurs d'estomac, de maux de reins, de tête et d'un affaiblissement général, mais mon état ne s'était pas amélioré. Les Pilules Moro m'ayant été recommandées, elles m'ont ramené à la santé dans l'espace de trois mois. Maintenant, c'est avec ce remède employé de temps en temps que je me maintiens des forces suffisantes pour être à mon travail tous les jours. — M. Alfred Daigle, St-Romuald, P. Q.

**DOULEURS D'ESTOMAC**  
Après mes repas je me sentais lourd, porté au sommeil, avais des étourdissements et parfois des douleurs d'estomac, des maux de tête. Très faible, je fus obligé de me mettre sous les soins d'un médecin, mais je ne devins pas mieux. Ensuite, j'ai eu recours aux Pilules Moro et quelques boîtes suffirent pour me remettre absolument. — M. Israel Laporte, Cap de la Madeleine, P. Q.

**FAIBLESSE ET MAUX DE REINS**  
Il y a quatre ans je souffrais des rognons et j'étais bien faible. Je négligeais toujours de voir un médecin et c'est en lisant les bons effets des Pilules Moro dans bien des cas comme le mien que j'ai résolu d'employer ce remède. Les premières boîtes m'ont soulagé et en peu de temps j'ai été guéri. Les Pilules Moro ont aussi beaucoup augmenté mes forces et mon travail, quoique dur, m'est plus facile. — M. René Messier, 59, Clifton, North Side, Cohoes, N. Y.

**DOULEURS DE REINS**  
Un mal de reins me faisait souffrir depuis longtemps et je n'avais encore pu trouver de remède pour m'en guérir. Les Pilules Moro, que j'ai employées en dernier lieu, ont d'abord augmenté mes forces, m'ont donné plus d'endurance au travail, puis m'ont débarrassé de mes douleurs de reins. — M. Stanislas Bourdon, 460, rue Maisonneuve, Montréal.

**DIGESTIONS DIFFICILES**  
... Depuis quelque temps ma digestion me fatiguait beaucoup; je ne me sentais jamais à l'aise après mes repas tant j'avais l'estomac rempli de gaz. J'ai employé les Pilules Moro qu'on m'avait souvent recommandées. Elles ont vite augmenté mes forces et m'ont fait une bonne santé. — M. Ubald Séguin, Bourget, Ont.

**MAUX DE REINS**  
Je crois à l'efficacité des Pilules Moro parce qu'elles m'ont guéri de maux de reins que je ne savais comment traiter. Depuis je ne manque pas de ce remède; j'en ai toujours à la maison pour y recourir au besoin. Je les recommande aussi à mes amis. — M. Jérôme Bérubé, 259, rue Cartier, Manchester-Est, N. H.

**LUMBAGO**  
J'avais tant de douleurs de reins que le travail m'était pénible. Les remèdes qu'un médecin m'avait prescrits ne me faisaient aucun bien et je craignais d'être forcé de quitter le travail. J'ai un jour pris des Pilules Moro, encouragé par les nombreuses guérisons qu'elles opéraient et j'en obtins presque aussitôt beaucoup de soulagement. Maintenant je me sens très bien; mes douleurs de reins sont disparues; mon appétit est meilleur et j'ai plus de force. Je puis les recommander comme le meilleur remède dans les cas comme le mien. — M. Ernest Drolet, 350, rue de la Reine, Jacques-Cartier, Québec.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada, aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c la boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MED. CALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

# LES CRESOBENE

## GUERISSENT TOUTES LES MALADIES DES POUMONS ET PREVIENNENT LA CONSOMPTION

Les CRESOBENE, composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatiles, imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et, prises à l'intérieur, elles guérissent les LARYNGITES, BRONCHITES AIGUES ou CHRONIQUES, enfin toutes les TOUX quelque rebelles qu'elles soient et toutes les affections des voies respiratoires.

Pour prévenir et guérir la GRIPPE, elles sont sans égales.  
En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste, sur réception du prix, 50c la boîte, \$2.50 six boîtes. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272, rue St-Denis, Montréal.

# IL FAUT D'ABORD RENVERSER M. MEIGHEN, DIT L'HON. M. KING

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Toronto, 10. — Parlant à une assemblée à OakRidge, près d'ici, l'hon. Mackenzie King, chef du parti libéral au Canada, a déclaré que M. R. W. E. Burnaby, candidat fermier dans North York en opposition au chef de l'opposition, devrait se retirer de la lutte.

"Si les Fermiers Unis et les libéraux et autres partis se font la lutte dans tout le pays, le gouvernement unioniste aura alors une chance d'entrer une fois de plus au pouvoir", a déclaré M. King. Et s'il est élu une autre fois, il pourrait se maintenir pour une autre génération. Je crois que la première chose à faire soit de renverser ce gouvernement."

M. King expliqua ensuite qu'il avait refusé la mise en nomination dans le comté de Glengarry afin de laisser ce siège à un fermier uni. M. Burnaby lui-même était présent à la réunion et après l'assemblée il est allé parler à M. King, mais il n'a pas dit s'il retirerait ou non sa candidature.

# LES TERMES SUivant LESQUELS LA RUSSIE SIGNERA L'ARMISTICE

L'émissaire Kameneff envoie à M. Lloyd - George une note dans laquelle sont compris les termes suivant lesquels la Russie soviétique accorderait un armistice à la Pologne.

(Câble de la Presse Associée)  
Londres, 10. — Léo Kameneff, émissaire de la Russie soviétique, a envoyé à M. Lloyd George les grandes lignes des termes d'après lesquels la Russie soviétique est prête à conclure l'armistice avec la Pologne.

Le premier de ces termes, suivant ce document, est que la force de l'armée polonaise sera réduite à un contingent annuel de 50,000 hommes, le commandement compris, et une "armée d'administration", (apparemment une force permanente,) de 10,000 hommes en tout.

Le deuxième terme demande la démobilisation de l'armée polonaise en moins d'un mois. Le troisième est que toutes les armes, exclusivement de celles requises par la force permanente, devront être remises à la Russie soviétique et à l'Ukraine. Voici les autres termes :

Quatrième. — Toutes les industries de guerre devront être démobilisées.

Cinquième. — Il ne sera pas permis d'importer des armes de l'étranger ou de permettre l'entrée de troupes étrangères.

Sixième. — La ligne de chemin de fer Wolkovisk, Bialystok et Prawevo devra être pleinement mise à la disposition de la Russie pour le transit commercial pour et de la Baltique.

Septième. — Les familles des citoyens polonais tués, blessés ou rendus incapables par la guerre devront avoir été libre du pays.

D'un autre côté les termes pour la Russie sont :

Premièrement. — En même temps que se fera la démobilisation polonaise, les troupes russes et ukrainiennes devront abandonner le front polonais.

Deuxièmement. — A l'acceptation de ces termes et à la conclusion de l'armistice les troupes russes sur la frontière russe devront être considérablement réduites et fixées à un chiffre qu'on fixera plus tard.

Troisièmement. — La ligne de l'armistice devra être le statu quo, mais pas plus à l'est que la ligne indiquée dans la note de lord Curzon, en date du 20 juillet. L'armée polonaise devra se retirer à une distance de 50 verstes de cette ligne, la zone entre les deux lignes devant être neutre.

Quatrièmement. — La frontière finale de l'état indépendant de la Pologne devra être en général suivant la ligne établie par la note de lord Curzon, mais un territoire additionnel devra être donné à la Pologne dans l'est, dans les régions de Bialystok et Chelm.

# LA RECOLTE SERA COMMENCEE PARTOUT VERS LE 20 AOUT

Le rendement moyen du blé dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta est de 18 boisseaux. — Les autres céréales poussent très lentement et la chaleur seule a causé des dommages assez considérables. — Le manque absolu de pluie.

(Presse canadienne)  
Winnipeg, 10 — Le "Free Press" du Manitoba, dans un rapport détaillé sur les moissons, publié aujourd'hui, annonce que les récoltes seront généralement commencées au Manitoba le 12 août ; en Saskatchewan le 20 août et en Alberta le 23 août.

Le même rapport dit que le rendement moyen est de 18 boisseaux mais qu'en certains endroits, il s'élève jusqu'à 25 et même 30 boisseaux.

Le plus bas rendement connu est de 8 boisseaux et le plus élevé de 40. La pluie est absolument nécessaire en certains endroits, pour aider aux récoltes de blé et des grains. Les dommages causés par la chaleur sont considérables.

Les dommages causés par la grêle sont très peu élevés et à cinq endroits seulement on a eu à s'en plaindre. Il n'y a eu qu'un seul cas sérieux de grêle. Nulle part en Manitoba, l'on a eu à se plaindre de la grêle durant le mois de juillet.

En Saskatchewan, l'on enregistre une récolte moyenne de 18 boisseaux. Le rendement le plus élevé est de trente et le plus bas de 3. La grêle n'est rapportée qu'en 16 endroits. Tout comme au Manitoba, les céréales de qualité inférieure, en Saskatchewan augmentent de plus en plus dans toutes les parties de la province mais il est évident que les récoltes d'avoine et d'orge en Saskatchewan dépendent encore largement de la pluie qui est ardemment désirée. Le lin est toujours dans les mêmes conditions.

Les statistiques des récoltes de blé en Alberta varient entre cinq et quarante boisseaux, mais en plusieurs endroits la récolte n'a été que de 18 boisseaux. Cependant, presque partout, l'on enregistre 25 boisseaux. On attend avec impatience, des pluies bienfaisantes et l'on dit, en certains milieux, que si cette pluie ne survient pas, le blé sera bien inférieur cette année. La grêle se fait un peu plus sentir en Alberta que dans les autres provinces.

Publiquement et prudemment, je me suis abstenue scrupuleusement, lors de ce que je convaisais ou prononçais un discours, de sympathiser avec aucun parti politique de ce pays. A part toute illégalité possible, c'eût été moi d'agir autrement.

# NOTRE POLITIQUE NAVALE SERA ELABOREE EN ANGLETERRE

C'est ce que dit l'hon. C. C. Ballantyne en parlant de notre future politique navale. — L'hon. Hugh Guthrie veut plus de casernes et de soldats au Canada.

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Kingston, Ont., 10 — Parlant à un lunch qui lui a été offert ainsi qu'à l'hon. M. Guthrie, ministre de la Milice, par la section de Kingston de la Ligue Navale du Canada, l'hon. C. C. Ballantyne, ministre de la Marine et des Pêcheries, a soutenu la défense de la politique poursuivie actuellement par le cabinet relativement

aux dépenses faites pour la défense navale du Canada et il a exprimé le regret de constater que la question navale soit aujourd'hui du domaine politique.

Faisant allusion aux navires reçus du gouvernement britannique, le ministre a dit qu'il serait permanentement maintenus en mer. Cela permettra aux officiers et aux marins d'avoir un entraînement vraiment ac-

tué. Le lieutenant Thomas F. Dunn, est arrivé ici ce soir de Philadelphie, en route pour Détroit, en passant par Montréal. Le lieutenant Dunn a déclaré avoir passé au-dessus de New-York à midi et s'être ensuite dirigé vers Troy, faisant une moyenne de 110 milles à l'heure, en une heure et 18 minutes. Il a l'intention de partir demain matin pour Montréal.

Burlington, 10. — Un gros avion piloté par le lieutenant Thomas F. Dunn, est arrivé ici ce soir de Philadelphie, en route pour Détroit, en passant par Montréal. Le lieutenant Dunn a déclaré avoir passé au-dessus de New-York à midi et s'être ensuite dirigé vers Troy, faisant une moyenne de 110 milles à l'heure, en une heure et 18 minutes. Il a l'intention de partir demain matin pour Montréal.

ment aux dépenses faites pour la défense navale du Canada et il a exprimé le regret de constater que la question navale soit aujourd'hui du domaine politique. Faisant allusion aux navires reçus du gouvernement britannique, le ministre a dit qu'il serait permanentement maintenus en mer. Cela permettra aux officiers et aux marins d'avoir un entraînement vraiment ac-

tif dans la marine. Si le Canada décidait même d'avoir une marine distincte ces navires seraient un excellent noyau. L'hon. Hugh Guthrie a déclaré que de nouvelles casernes devraient être construites au Canada pour répondre aux besoins. A Montréal, dit-il, il n'y en a pratiquement pas et la même chose existe à Toronto. Il faudrait de vastes étendues pour établir les casernes nécessaires et s'il pouvait décider sir Henry Drayton à fournir l'argent les travaux d'améliorations de la milice seraient incessamment entrepris. Le ministre a regretté que le recrutement pour les unités canadiennes soit si peu satisfaisant. En terminant, il a fait un plaidoyer de bonne entente entre les provinces d'Ontario et de Québec qui devraient mieux se connaître. "Nous devrions être plus frères et nous devrions nous lier plus intimement que nous ne l'avons fait dans le passé", a dit le ministre de la Milice en terminant son discours.

Il a ajouté que la politique navale

LE SHAH DE PERSE AURAIT ABDIQUE

(Câble de la Presse Associée)  
Paris, 10. — Le Shah de Perse a abdiqué et la République a été établie d'après une dépêche de Constantinople à l'Echo de Paris.

# POUR L'EXPOSITION DE L'EMPIRE

(Câble de la Presse Associée)  
Londres, 10 (Presse canadienne). — La Chambre des Communes a voté, aujourd'hui, 1000 livres de garantie à l'Exposition de l'Empire Britannique, qui fera une tournée à travers l'Empire. L'honorable F. G. Kellaway a dit que tout faisait prévoir une baisse du commerce ici, de sorte qu'il était nécessaire d'ouvrir de nouveaux marchés. Le plus grand espoir demeurait dans l'Empire lui-même, ajouta-t-il.

Cette garantie au contingent sur 400,000 livres, étant accordée prudemment, M. Clynnes, le leader du parti ouvrier, a soutenu le vote, mais un autre membre de ce parti, a déclaré que c'était là une nouvelle dépense du gouvernement qui retomberait sur le peuple, et que le parti ouvrier pourrait se contenter de protéger les intérêts de l'Empire.

Un autre député rétorqua, au milieu d'un rire général, que les paroles de certains ouvriers suffisaient pour démontrer leur incapacité pour gouverner un pays.

UNE VILLE ALARMEE

(Dépêche de la Presse Associée)  
Boyle, 10. — Cette ville, qui, durant les quinze derniers jours, a subi les angoisses d'une mise à l'index de la police, est grandement alarmée de la réception, de certains messages provenant d'une source mystérieuse, mais rédigés par les chefs Sinn Feiners et républicains qui ont refusé de servir dans la force constabulaire.

Un des messages reçus jusqu'ici, est ainsi conçu :

"Vous êtes notifié de vous préparer à la mort mais en considération pour votre femme et vos enfants, nous désirons vous donner une chance. Souvenez-vous que si la mise à l'index n'est pas levée le 12 courant, votre fin sera assurée mais douce. Toute injure à l'adresse des policiers ou de leurs amis sera vengée dix fois."

(Signé) "Au nom de la Bande de l'Oiseau Noir"

Un personnage éminent a ainsi été notifié qu'il était condamné à mort.

DE VALERA NIE LA DECLARATION

(Dépêche de la Presse Associée)  
Washington, 10. — Commentant aujourd'hui la déclaration de "Evening Standard" de Londres, à l'effet que le congrès des Sinn Feiners avait autorisé à dépenser \$500,000 dans sa campagne pour la présidence des Etats-Unis, Eamonn de Valera, "président de la République irlandaise", a déclaré que le congrès ne lui avait communiqué aucun avis à ce sujet.

"L'interprétation sinistre, dit-il, que l'on semble donner à cette déclaration, est une nouvelle illustration des méthodes britanniques. Je n'ai reçu aucun avis officiel du congrès irlandais, quant aux résolutions qu'il a adoptées récemment mais il n'est pas impossible qu'en préparant le budget des différents départements de notre gouvernement, certaines sommes soient allouées au mien, et que je pourrais m'en servir en cas de besoin."

"Dire que ces allocations seront faites pour faciliter ma campagne présidentielle, ce qui serait pour créer l'impression qu'elles sont employées aux fins indésirables, c'est un moyen à prendre pour activer l'intérêt de tous les partis, et c'est là une fautive représentation, même si ce allocations sont faites actuellement."

Publiquement et prudemment, je me suis abstenue scrupuleusement, lors de ce que je convaisais ou prononçais un discours, de sympathiser avec aucun parti politique de ce pays. A part toute illégalité possible, c'eût été moi d'agir autrement.

UN AVION EN ROUTE VERS MONTREAL

(Dépêche de la Presse Associée)  
Burlington, 10. — Un gros avion piloté par le lieutenant Thomas F. Dunn, est arrivé ici ce soir de Philadelphie, en route pour Détroit, en passant par Montréal. Le lieutenant Dunn a déclaré avoir passé au-dessus de New-York à midi et s'être ensuite dirigé vers Troy, faisant une moyenne de 110 milles à l'heure, en une heure et 18 minutes. Il a l'intention de partir demain matin pour Montréal.

LE DISCOURS DE M. LLOYD GEORGE

"J'espère toujours que nous aurons la paix". C'est par ces paroles que le premier ministre Lloyd George a commencé son discours au sujet des négociations russo-polonaises, aujourd'hui en Chambre des Communes.

L'édifice était rempli et on avait hâte de connaître le message du premier ministre, c'est-à-dire on voulait savoir s'il serait question de paix ou de guerre. En entrant le premier ministre fut longuement applaudi.

Le premier ministre a déclaré que l'Angleterre n'avait pas l'intention d'envoyer des troupes en Pologne. Les ressources de la Pologne sont grandes, a-t-il dit, si elles sont dirigées par des personnes expérimentées.

Nombre de magasins de munitions alliés sont situés près de la Pologne a annoncé le premier ministre et on peut lui envoyer ce qui sera nécessaire si les Polonais et les Russes ne peuvent réussir à s'entendre à la conférence de Minsk.

M. Lloyd George a dit que la paix de l'Europe serait menacée si la Russie continue d'étendre ses frontières. Ce sera aussi dangereux pour l'Allemagne. Il a déclaré que ce n'était pas l'intention du gouvernement de faire aucun mouvement mais qu'il ne voulait que l'indépendance de la Pologne.

L'ATTAQUE N'ETAIT PAS JUSTIFIABLE

Le premier ministre a dit qu'il regretterait que le parti des travailleurs avait l'idée que les Alliés conspirent pour détruire la Russie soviétique et démocratique. Il a demandé au monde ouvrier de ne pas s'engager sur cette question.

M. Lloyd George a déclaré que l'attaque polonaise n'était pas justifiable dans l'opinion du gouvernement britannique.

Le gouvernement soviétique, a dit M. Lloyd George, a droit de demander des garanties pour que les puissances n'y reviennent plus. D'un autre côté, a dit le premier ministre, ce n'est pas une raison pour vouloir exterminer un peuple, à part du droit moral qu'il a de vouloir le punir pour avoir attaqué son gouvernement.

M. Lloyd George a ajouté que l'Europe doit être aussi considérée dans cette question. L'indépendance de la Pologne ainsi que son droit de nation indépendante est un des piliers de la paix européenne. La disparition de la Pologne ne serait non seulement un crime, mais ce serait un grand péril et ces deux questions doivent être prises en considération dans notre politique.

Le premier ministre a déclaré que le seul but des alliés était d'obtenir une paix sur une base d'indépendance pour la Pologne. Il a dit que les Alliés devraient aviser la Pologne de faire son possible pour obtenir un armistice et de faire une paix où une telle indépendance de la Pologne serait reconnue. Cette recommandation a été transmise au gouvernement soviétique, a dit le premier ministre.

Il a fait remarquer que les Alliés avaient suggéré à la Russie d'arrêter ses opérations lundi soir, à minuit, mais cette suggestion ne fut pas acceptée en vue de la conférence de nek convoquée pour mercredi. Il a déclaré que de longs retards avaient été apportés à la discussion d'un armistice. Le premier ministre a dit qu'il ne peut pas comprendre comment il se fait que la Russie voulait réellement la paix puisqu'elle n'a pas convoqué l'assemblée en question il y a dix jours.

Le premier ministre a continué : "Nous ne sommes pas pour nous quereller et nous ne voulons pas engager notre pays dans une dispute, que ce soit pour peu ou pour beaucoup, pour une différence de deux jours. Les Alliés se sont tous accordés sur ce point."

En continuant d'expliquer les décisions que la conférence de Hythe avaient prises, le premier ministre a dit :

"S'ils en viennent à un arrangement à Minsk nous ne nous proposons pas d'intervenir et dérangerez leurs calculs, surtout s'ils sont acceptables par les Polonais. C'est leur affaire. J'espère bien que ce sera la paix. Mais en supposant que ce soit

# LES ALLIES DESIRENT ASSURER L'INDEPENDANCE DE LA POLOGNE

C'est ce que déclare Lloyd - George dans son discours aux Communes anglaises. — Les garanties que les Soviets peuvent demander. — Impression favorable dans tous les cercles de Londres.

(Câble de la Presse Associée)  
Londres, 10. — Le discours attendu depuis quelques jours sur la situation polonaise a été prononcé aujourd'hui par le premier ministre Lloyd George. Les Communes étaient remplies à leur pleine capacité et l'attente générale a été satisfaite par un discours énergique, optimiste et très éloquent.

Les premiers mots de Lloyd George ont été : "Je suis toujours confiant dans la paix". Ces mots ont été couverts d'applaudissements.

Le discours du premier ministre a généralement répondu à la curiosité générale et a satisfait les cercles politiques, diplomatiques et financiers de la capitale anglaise. Lloyd George a fait preuve d'une diplomatie consommée dans sa revue de la situation et la façon de l'envisager par le gouvernement.

MM. Krassin et Kameneff, de la délégation soviétique russe à Londres, étaient dans la galerie réservée aux visiteurs.

On n'a aucunement l'intention d'envoyer des troupes en Pologne, les armées polonaises suffiront si elles sont organisées par des chefs d'expérience.

Lloyd George a déclaré que la paix de l'Europe serait en danger advenant le cas où une forte Russie soviétique serait contiguë à l'Allemagne. Il a ajouté que le gouvernement n'envisageait aucune action sauf le nécessaire pour assurer l'indépendance de la Pologne.

Le contraire, il nous faudra faire face à la musique.

Si la conférence de Minsk n'aboutissait à rien, parce que les Polonais refusent d'accepter les conditions des soviets, tout en considérant comment le conflit a éclaté alors les alliés ne pourront pas supporter la Pologne. D'un autre côté si les Bolchévistes insistent sur des conditions qui menacent l'indépendance de la Pologne, se sera une toute autre situation.

M. Lloyd George a déclaré que les Alliés se serviraient de tous les moyens que lui donne la Ligue des Nations pour mettre en vigueur le blocus naval contre la Russie si une telle attitude devient nécessaire.

Le général Wrangel, le chef bolchéviste, en Crimée, sera pourvu de munitions au cas où les alliés se décideraient d'arrêter de lutter contre les bolchévistes.

Un membre du parlement se leva alors pour demander quelle serait l'attitude des Etats-Unis. Le premier ministre répondit qu'il est plus probable que les Etats-Unis coopèraient.

"Je sais que les Etats-Unis sont des avocats de l'indépendance polonaise", a dit le premier ministre. A Versailles il n'y avait pas de plus zélé partisan pour l'indépendance polonaise que le président. Quoique soient les différences d'opinion aux Etats-Unis au sujet de la Ligue des Nations, a ajouté le premier ministre, "je n'ai pas de doute que l'opinion américaine réclamera l'indépendance de la Pologne."

M. Lloyd George a déclaré que l'opposition aux bolchévistes était principalement dû à leur manque de parole et à la détermination des Rouges à faire la guerre jusqu'au bout.

"Si le gouvernement soviétique veut la paix, il l'aura" a-t-il dit, Mais si les libertés de la civilisation et de l'Europe sont menacées soyez assurés — que nous agirons."

LES TERMES A LA CHAMBRE

Londres, 10 — M. Lloyd George, tard ce soir, a lu à la Chambre des Communes les termes de l'armistice russe, tels qu'ils lui ont été communiqués par M. Kameneff. Il a ajouté que M. Kameneff avait fait la réserve que les termes pourraient être supplémentés de détails d'un caractère secondaire.

Le premier ministre a dit qu'immédiatement après avoir conféré avec ses collègues il a communiqué les termes à la Pologne, à la France et à l'Italie. Il ne croyait pas juste, a-t-il ajouté, quand les délégués des deux côtés devaient se rencontrer, peut-être demain, d'exprimer une opinion concernant les termes qui pourraient embarrasser la décision. Il y a certaines choses dont il ne connaît pas la signification, et les délégués polonais demanderont certainement des explications, dit Lloyd George.

L'IMMIGRATION EN AUSTRALIE

(Dépêche spéciale)  
Sydney, 10 — L'attention du peuple d'Australie a été attirée tout particulièrement par un certain rapport disant qu'à la prochaine réunion de la Ligue des Nations, qui aura lieu à Genève, le 17 novembre, l'on discutera sur la question de l'immigration asiatique.

Le "Sun" de Sydney assure que la diplomatie secrète empêche que le public soit au courant de tous les faits qui surviennent à la Chancellerie, alléguant qu'il existe les meilleures raisons pour déclarer qu'en maintes occasions le Japon a décidé de s'opposer catégoriquement à la politique australienne sur cette question.

A Genève, la situation à cet effet sera meilleure qu'à Versailles, pour le Japon, et il y aura un plus grand nombre de votes qui seront donnés contre l'Australie. Aucun délégué n'a été nommé pour cette réunion, comme représentant de l'Australie, mais il est tout probable que le premier ministre Hughes et M. Millen, ministre du rapatriement, assumeront cette charge.

# VARSOVIE EST PERDUE

(Câble de la Presse Associée)  
Paris, 9. — "C'en est fait de Varsovie" telle est la remarque que l'on entendait aujourd'hui dans tous les milieux politiques et officiels de Paris. Il y a quelques jours seulement l'on disait : "Il y aura une autre bataille de la Marne".

Dans les cercles qui, jusqu'à présent, avaient été les plus optimistes l'on admet maintenant que les Bolchéviques ont maintenant atteint à Ciechanone le chemin de fer Dantzig-Varsovie, qui relie Varsovie à la mer. Les autorités militaires font remarquer que la capitale de la Pologne est maintenant cernée au nord-est, à l'est et au sud-est et que sa chute n'est plus qu'une question de jours, sinon d'heures.

Le dernier communiqué polonais annonçant que les Bolchéviques ont capturé Przasnysz et marchent vers Mlawa et Ciechanow a été à Paris une pénible impression.

Des rumeurs, non confirmées, ont circulé l'après-midi dans les couloirs de la Bourse, à l'effet que le général Pilsudski s'est suicidé. Ces rumeurs ont suffi pour paralyser complètement les transactions à la Bourse.

# L'ALLEMAGNE REFUSERA DE LAISSER PASSER LES ALLIES

Le Dr Simons, ministre des affaires étrangères, annonce au Reichtag que le gouvernement allemand ne se mêlera pas de cette question. — Les soldats allemands.

(Câble de la Presse Associée)  
Berlin, 5. — Le gouvernement allemand est bien déterminé à repousser par tous les moyens possibles l'entente en vertu de laquelle des troupes seraient envoyées à l'aide de la Pologne, à travers l'Allemagne. Telle est la déclaration faite au Reichstag par le Dr Walter Simons, ministre des Affaires étrangères.

LE LICENCEMENT DES TROUPES

Berlin, 6. — "L'Association économique des soldats professionnels allemands" croit avoir trouvé le moyen de résoudre le problème assez embarrassant qui est résulté de la décision de la conférence de Spa à l'effet de forcer les Allemands à licencier 100,000 soldats de l'armée permanente. Elle suggère au gouvernement de distribuer, aux soldats qui sont actuellement sans emploi, certaines étendues de terre incultes. Le gouvernement pourra retirer la plus grosse partie du rendement de ces terres et verra aussi à ce qu'elles prennent de l'expansion. Ceux qui y travailleront pourront y construire leur propre demeure après les heures de travail réglementaires. Il appert que le gouvernement est favorable à un tel projet qui en principe a reçu son appui.

# L'INFLUENCE DES CANADIENS-FRANÇAIS DANS LE DOMINION

(Presse Canadienne)  
Toronto, 10. — Les membres de la Conférence de la Presse Impériale, venus de toutes les parties de l'Empire britannique, s'embarqueront à Sarnia jeudi pour l'Ouest. Le programme original n'est pas changé, et les journalistes arriveront à Winnipeg, dimanche matin, après avoir visité Fort William et Port Arthur, samedi. En quittant Winnipeg mardi, le 17 août, les délégués visiteront Portage-la-Prairie et Carberry le même jour et se rendront en automobile à Brandon, Regina et Moose Jaw recevront leur visite le 18 août et Calgary, le 19, après qu'ils auront passé quelques heures à Gleichen, ou ils seront l'objet d'une manifestation indienne. Ils se rendront en automobile de Calgary à Banff, le 20, et resteront deux jours à Banff, et une journée au lac Louise et au lac Windermere. On passera ensuite par Vernon et Sicamous, le 24, par Vancouver, le 25, ou on restera deux jours, et ensuite on terminera la tournée à Victoria ou on arrivera le 27. On reviendra par Jasper et Wainwright, arrivant à Edmonton le 1er septembre, à Saskatoon et à Prince-Albert le 3, à Winnipeg, le 4, à Cochrane, le 6 et à Timmis, New Liskeard et Cobalt, le même jour. On passera une journée à Huntsville et à Bigwig Inn, le 7, et le lendemain on se trouvera à Toronto pour l'exposition. De Prescott à Québec, les délégués se rendront par bateau pour prendre le transatlantique à Québec vers le 10 septembre.

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

Sir William Falconer, président de l'Université Queen's, ouvrit la cérémonie en annonçant que pour marquer l'importance de la réception faite aux délégués de la presse impériale par la faculté, il avait été décidé de conférer le degré honoraire de docteur en droit aux membres de la délégation. Le choix des candidats pour ce degré a été fait de concert avec l'Université McGill, les deux universités-sœurs désirant faire honneur de cette façon aux distingués journalistes.

Il exprima la conviction que l'histoire de tout pays était écrite surtout dans les dossiers de ses institutions éducatives. C'est là le cas pour le Canada. Il est digne de mention que les collèges canadiens s'approchent des collèges anglais, car nombre de leurs professeurs et l'influence des éducateurs anglais sur les collèges canadiens attestent que, bien que les écoles canadiennes copient leur vie sociale et leurs coutumes des collèges américains, le cercle d'études et même les sports sont surtout anglais.

La différence géographique entre les deux Canadas serait grandement comblée par la coordination des systèmes universitaires entre l'est et l'ouest, celui-ci ayant déjà pris de l'est les bases de son système scolaire, tandis que l'est en retour prendrait de l'ouest sa virilité et son esprit d'entreprise.

Sir Edmund Walker, vice-chancelier de l'Université Queen's, présenta alors les délégués, Sir Robert Bruce et M. Donald sont tous deux nés en Ecosse, dit-il, mais passèrent une grande partie de leur vie active à Londres. Sir Robert, comme directeur du "Glasgow Herald", et M. Donald, comme directeur du "London Daily Chronicle" comptent parmi les journalistes les plus influents de Londres et même de la Grande-Bretagne. M. G. E. Fairfax, né en Australie et élevé à Baltimore, est attaché au "Morning Herald" de Sydney, et à l'"Evening Mail".

Sir Gilbert Walker reçut une ovation quand il se leva pour parler. Parlant du développement de la vie nationale du Canada et de sa signification dans les questions impériales, Sir Robert Bruce et sir Gilbert Parker firent tous deux allusion à la grande influence pour le bien qu'a eue la race

canadienne-française dans le développement du caractère national. Sir Robert dit qu'il avait été fort frappé de l'amitié qui existait entre les deux grands races au Canada. Il existe aussi une vieille amitié entre les Ecosais et les Français, laquelle a joué un grand rôle dans l'histoire de la Grande-Bretagne. Il est convaincu que le Canada continuera à remplir la grande promesse de ses débuts et la destinée de la race anglaise.

Sir Gilbert Parker dit qu'il a toujours appartenu au Canada-français et qu'il croyait que l'influence canadienne-française au Canada était précieuse. "Ils donnent l'esprit de tempérance à notre race, dit-il, et j'espère que l'Ontario et le reste du Canada réaliseront à quel point a été précieux pour le Canada l'influence canadienne-française."

DEVANT LA COMMISSION DU TARIF

(Dépêche de la Presse Canadienne)  
Winnipeg, 10. — Les cultivateurs du Manitoba se feront entendre devant la commission du tarif, qui tiendra une séance, ici, le 15 septembre, selon une déclaration faite par M. W. R. Wood, secrétaire des Fermiers Unis.

M. Wood a déclaré qu'il n'était pas sûr si la requête serait présentée par les Fermiers-Unis ou par le conseil d'Agriculture.

LE TRAITE DE PAIX AVEC LA TURQUIE EST SIGNE

(Câble de la Presse Associée)  
Sèvres, 10. — Le traité de paix avec la Turquie a été signé ici, à 4,008 hrs est après-midi. Le général Hamid Pasha fut le premier à apposer sa signature sur le précieux document, pour la Turquie.

Le premier ministre Millerand présida à cette cérémonie qui se termina à 4,30 hrs. Dès que les trois délégués turcs eurent signé, les délégués alliés signèrent à leur tour, ceux de l'Italie et de la Grèce signant parmi les derniers.

La Serbie et le Hedjaz, n'étant pas représentés, n'ont pu signer le traité.

Trois documents importants ont été signés au cours de la cérémonie de cet après-midi : le traité, un protocole italo-grec et un autre protocole sur l'Asie Mineure et les zones environnantes.